



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 16 novembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Stéphane CLAUDET.

Membres absents :

M. Guy GILLOT, M. Patrick SAUNIE, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. François BRIOT, M. Gaston FOUCHERES, M. Jean PERRIN, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Nicole MOSSON, M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à M. Jacques DANIERE.

**OBJET : Maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie - Validation des besoins et du dispositif d'appel d'offres pour les lots 02, 03 et 05.**

La Charte de l'environnement du Grand Dijon, votée le 24 juin 2004 a inscrit dans son programme d'actions la construction d'une Maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie. Cette action est également inscrite dans le contrat d'agglomération (action I-A43).

Lors de la séance du 24 novembre 2005, le Conseil de Communauté a décidé de lancer un concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment situé au 33 rue Montmuzard à Dijon appartenant à la ville de Dijon et mis à disposition par bail emphytéotique.

Lors de la séance du 30 mars 2006, le Conseil de Communauté a désigné l'équipe dont le mandataire est Sylvain GIACOMAZZI, lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre.

Lors de la séance du 12 octobre, le Conseil de Communauté a validé le montant prévisionnel des travaux de 1 165 000 € HT.

Suite aux procédures d'appel d'offres, la Commission d'appel d'offres du 25 octobre 2006 a déclaré infructueux les lots suivants :

02 : Démolition-Gros oeuvre

03 : Charpente métallique-couverture

05 : Traitement de façades

Une procédure de marché négocié est en cours pour ces lots dont les Cahiers des Clauses Techniques Particulières sont joints en annexe.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres,

**LE CONSEIL,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **D'approuver** le dispositif proposé.
- **De valider** les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) aux lots 02,03 et 05.
- **D'approuver** le montant prévisionnel des lots 02, 03 et 05.
- **D'autoriser** le Président à signer les marchés de travaux pour les lots 2, 3 et 5 qui seront attribués par une future Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le **20 NOV. 2006**  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**21 NOV. 2006**



## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

VU pour être annexé à délibération  
du Conseil du :

DIJON, le 16 NOV. 2006  
LE PRÉSIDENT, 20 NOV. 2006

*Heugnot*

PREFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 NOV. 2006



### 1 GENERALITES

#### 1.1 OBJET

1.1.1 Le présent descriptif traite de l'ensemble des travaux de DEMOLITION - GROS OEUVRE pour les travaux nécessaires à la construction d'une maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie pour le compte de la communauté d'agglomération dijonnaise

#### 1.2 CHANTIER A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- 1.2.1 - Chaque entreprise devra prendre en compte le fait que ce chantier est un chantier à faible impact environnemental.  
- L'organisation du chantier, gestion des déchets, réduction des nuisances devront être particulièrement adaptés afin de correspondre à un chantier dit "chantier propre" à faible impact environnemental.  
- Une charte dite "chantier propre" sera établie et diffusée aux entreprises dès la phase de préparation de chantier où l'entreprise devra s'engager à informer, responsabiliser et contrôler son personnel sur le respect du chantier à faible impact environnementale.

#### 1.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

##### 1.3.1 PROVENANCE DES MATERIAUX :

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer au Maître d'Oeuvre la provenance des matériaux et le nom de ses fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers.

Les différents échantillons de tous les matériaux seront remis au Maître d'oeuvre et soumis avant le commencement des travaux au contrôle des concepteurs

##### 1.3.2 MATERIAUX :

La nature, la qualité des matériaux employés, leur mise en oeuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes à la liste du Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés publics de travaux.

Les prescriptions et les marques des matériaux sont données à titre indicatifs. Les entrepreneurs pourront utiliser des produits de marque différente dès lors que ceux-ci sont équivalents et qu'ils auront reçu le visa de l'Architecte après présentation des échantillons.

Il est bien entendu que l'emploi des procédés, produits ou matériaux non traditionnels ne peut être admis que sur présentation par l'entrepreneur de l'avis technique de CSTB et dans tous les cas où un accord des assurances de responsabilité biennale ou décennale est nécessaire, l'entrepreneur doit justifier cet accord.

Tous les choix de matériaux (teintes, ...) devront être proposés par l'Entrepreneur et acceptés par l'Architecte et le Maître d'Ouvrage.

L'Entrepreneur sera tenu de fournir, à ses frais, les prototypes demandés par l'Architecte jusqu'à définition satisfaisante de l'ouvrage.

##### 1.3.3 CONTROLE ET ESSAIS DES MATERIAUX :

Les contrôles et essais suivants pourront être demandés par le Maître d'Ouvrage, l'Architecte ou le Bureau de contrôle. Ils seront effectués par un organisme proposé par l'Entreprise et agréé par l'Architecte, les frais en résultant étant à la charge de

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

l'Entreprise. Un rapport sera remis aux intéressés.

- Essais de résistance béton armé exécutés conformément au DTU 21.
- Essais COPREC pour ce qui concerne les canalisations.
- Essais de résistance des matériaux mis en oeuvre au titre du marché. Un PV d'essai sera fourni au maître d'oeuvre et au bureau de contrôle. En cas de résultat négatif, l'entreprise doit reprendre, à ses frais et jusqu'à l'obtention d'essais satisfaisants, ses prestations.

### **1.3 4 NETTOYAGE DU CHANTIER :**

L'entrepreneur est tenu de laisser les ouvrages qu'il a exécutés en un état tel que le corps d'état qui lui succède puisse exécuter son travail sans sujétions supplémentaires. En l'absence de toute précision sur le C.C.A.P. ou le P.G.C.S.P.S., l'Entreprise devra le nettoyage et l'évacuation quotidienne de ses déchets hors du chantier à une décharge autorisée.

### **1.3 5 ACIERS**

Les aciers utilisés doivent correspondre aux spécifications des Normes NF A 35.015 à NF A 35.022

Les barres ou fils à haute adhérence et les treillis soudés doivent être agréés par la "Commission Interministérielle d'Homologation et de Contrôle des Armatures pour Béton Armé". L'entreprise fournira un certificat de provenance des aciers.

Au moment du bétonnage, les armatures doivent être sans plaque de rouille, ni calaminées, non adhérentes et ne doivent pas comporter de trace de terre, ni de graisse.

Les armatures doivent être mises en place conformément aux plans. Elles seront bien calées et arrimées entre elles afin de ne subir aucun déplacement ni déformation lors de la mise en oeuvre du béton.

La nature des cales et leur positionnement dans le béton doivent être compatibles avec le bon comportement ultérieur de l'ouvrage, notamment en ce qui concerne la protection des armatures contre la corrosion et la résistance au feu

Pour les armatures en attente, toutes les dispositions devront être prises pour assurer la sécurité du personnel.

### **1.3 6 COFFRAGES**

Les finitions des parements font référence au DTU.

Tous les boisages, banchages, traponnages et coffrages seront réalisés selon les règles de sécurité avec tous supports, étaitements et calages disposés de telle sorte que les parements en contact avec le béton ne subissent aucune déformation au cours de la coulée ou du serrage. Le décoffrage s'effectuera après un délai suffisant pour permettre au béton de supporter sans détérioration toutes contraintes ultérieures, momentanées ou définitives.

Eventuellement, l'étalement indispensable sera remis en place, soit pendant l'achèvement de la prise du béton, soit à cause des surcharges qui pourraient être imposées à l'ouvrage au cours de l'achèvement des travaux. Ces coffrages et étaitements

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

seront conformes aux recommandations de la CRAM et de l'OPPBTP.

Dans ces coffrages seront réservés tous les trous, niches, feuillures, rainures et seront posés tous les tampons, douilles, fourreaux etc, nécessaires pour les divers équipements et réseaux des lots techniques et secondaires.

Les qualités des coffrages résultent des aspects exigés pour les parements des bétons. La destination de ces parements dans les ouvrages conditionne leurs aspects qui seront, au devis, détaillés par les dénominations suivantes :

### ASPECT A (pour béton non visible)

Coffrages correspondant aux parements cachés ou destinés à être enduits. Il est obtenu généralement avec des coffrages en planches de sapin, brutes de sciage. Il nécessite le bouchage des trous de boulons ou serre-joints, un renformis sur toute marque de matière et l'abattage des balèbres.

Pour les parements d'ouvrage qui reçoivent un enduit, les côtes des plans, au fini, seront déduites en conséquence.

### ASPECT B (pour béton brut non visible, peint ou enduit)

Surfaces lisses avec trous et défauts ragrésés.

Coffrages courants lissés, verticaux, horizontaux ou inclinés, parfaitement plans et d'aplomb.

Les liaisons entre les panneaux seront étanches et ne laisseront pas s'échapper la laitance lors du serrage et de la vibration.

Le recouplement des balèbres et le rebouchage des manques de matière seront à exécuter proprement. Les tolérances dimensionnelles sont celles du DTU.

### ASPECT C (pour béton brut net de décoffrage ou lasuré)

C'est celui qui correspond à un parement parfaitement net destiné à rester brut et sans enduit, ayant les mêmes qualités de planimétrie que ci-avant, et permettant l'application éventuelle d'une peinture (ou lazure) sans ragréage. Il est obtenu avec des coffrages soit tôleés, soit revêtus de contreplaqué ou panneaux spéciaux. Il nécessite la mise au point soignée des conditions de réalisation (dosage de béton, fabrication, mise en oeuvre et vibration, huile de décoffrage, cire) afin de diminuer au maximum les bullages contre les parois du coffrage.

De même, les joints appareillés, soit entre panneaux de coffrage, soit aux reprises du bétonnage, et les aiguilles doivent être très étudiés et feront l'objet de trames régulières ou non à la demande de l'architecte. Toutes les balèbres disgracieuses devront faire l'objet d'un ponçage les rendant imperceptibles.

## **1.3 7 BETONS**

Les catégories des bétons se classent comme suit:

Béton type 1

Béton de propreté + remplissage des trous.

- dosage minimal de ciment : 200 kg/m<sup>3</sup>

- Ciment CPA 35, CPJ, CHF ou CLK en partie enterré

- La résistance à la compression à 28 jours est de 12 MPa minimale

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### Bétons type 2

Béton de remplissage (gros béton de fondation-remplissage)

- dosage minimal de ciment : 250 kg/m<sup>3</sup>
- Classe de ciment : 45 ou supérieure CPA, CPJ, CHF ou CLK
- La résistance à la compression à 28 jours est de 16 MPa minimale

### Béton type 3

Béton ordinaire : béton banché courant

- dosage minimal de ciment : 300 kg/m<sup>3</sup>
- (si coulé dans l'eau : 350 kg/m<sup>3</sup> --> voir le D.T.U.)
- Classe de ciment : 45 ou supérieure CPA ou CPJ, CHF ou CLK en partie enterrée
- La résistance à la compression à 28 jours est de 21 MPa minimale

### Béton type 4

Béton pour ossature courant

- dosage minimal de ciment : 350 kg/m<sup>3</sup>
- Classe de ciment : 45 ou supérieure CPA ou CPJ, CHF ou CLK en partie enterrée
- La résistance à la compression à 28 jours est de 25 MPa minimale

## **1.3 8 BETONS D'USINE PRETS A L'EMPLOI**

Ces bétons ne peuvent être utilisés qu'après accord du Maître d'Oeuvre. Ils sont soumis aux mêmes conditions de quantité et de préparation des matériaux de fabrication et de transport que les bétons fabriqués sur le chantier.

L'usine de fabrication doit être titulaire du label NF-BPE et figurer sur la liste des usines agréées

Pour chaque livraison, le fabricant établit et certifie un bordereau de livraison précisant

:

- l'usine productrice,
- le chantier destinataire,
- la nature et le dosage des constituants
- la résistance et les valeurs des autres caractéristiques demandées
- le poids des matériaux et matières utilisés dans la gâchée,
- l'heure de la coulée du béton dans le camion,
- l'heure limite d'utilisation.

Les bordereaux de livraison seront tenus en permanence à la disposition du maître d'Oeuvre.

Les bétons sont à caractéristiques normalisées (BCN) et seront choisis dans la liste suivante : B16 - B20 - B25 - B27 - B30 - B33 - B35 - B40.

Les caractères complémentaires éventuels seront définis au descriptif.

**Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

**1.4 LIMITE DE PRESTATIONS**

**1.4 1 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT VRD AMENAGEMENTS  
EXTERIEURS :**

Compris au lot VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS :

- Raccordement jusqu'aux réseaux publics des attentes EU-EV et EP y compris tranchées et remblais.
- Ensemble des décapages, terrassements en pleine masse.
- L'ensemble des plates-formes sous chaussées et bâtiments, livrées avec des essais à la plaque.
- Remblaiement des espaces de travail après exécution des fondations.

Compris au lot GROS OEUVRE :

- Canalisations et fourreaux réalisation des tranchées et pose des canalisations sous dallage.
- Evacuation des EP sous dallage raccordées sur les regards de sortie dus au lot VRD
- Pour les réseaux EU-EV sous dallage, réalisation des tranchées et pose des canalisations par le présent lot.
- Ensemble des terrassements complémentaires nécessaires pour l'exécution de ses fondations, compris évacuation des gravats, depuis les plates-formes compactées.
- Contrôle des plates-formes après exécution des terrassements en fouille par des essais à la plaque.

**1.4 2 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT METALLERIE :**

Compris au présent lot :

- Réalisation des réservations demandées.
- Pose des inserts fournis par le lot Métallerie.
- Fourniture et pose des protections provisoires (trémies, garde - corps).

Compris au lot Métallerie :

- Fourniture d'un plan de réservations.
- Fourniture sur site des inserts à incorporer par le lot Gros Oeuvre.
- Prise de cotes sur place après réalisation des ouvrages du lot Gros Oeuvre.
- Fixations des ouvrages dans le gros oeuvre.
- Pose au plus tôt des ouvrages de protection définitifs (garde - corps...) avec dépose des protections collectives provisoires et remise à disposition au lot Gros Oeuvre.

**1.4 3 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT ETANCHEITE :**

Compris au lot Etanchéité :

- réception des supports

Compris au lot Gros Oeuvre :

- réalisation des supports et des acrotères selon indications du lot étanchéité et des plans architecte et GO
- réalisation des réservations selon indications du lot Etanchéité

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **1.5 4 FONDATIONS :**

Font partie des travaux de fondations superficielles :

- Les piquetages nécessaires à l'exécution de chacun des ouvrages de fondations superficielles complémentaires aux piquetages de base.
- Les fouilles en terrain de toute nature à l'emplacement des ouvrages de fondations compris dressement des fonds et des parois, protections entre les eaux de ruissellement, épaissements, drainages et installations d'évacuation d'eaux, précautions contre le gel, mise en remblai et régalage des terres sur le chantier.
- L'exécution des ouvrages de fondations superficielles en béton armé ou non ou en maçonnerie jusqu'aux niveaux prescrits dans le détail des ouvrages.

### **1.5 5 MACONNERIE :**

Les travaux de maçonnerie comprennent :

- La fourniture et la pose de tous les matériaux définis au détail des ouvrages.
- La confection des mortiers et bétons nécessaires à la mise en oeuvre de ces matériaux.
- La protection des maçonneries en cours de constructions contre les ébranlements dûs au dépôt des matériaux, chocs, engins.
- La protection des maçonneries contre les intempéries excessives (chaleur, sécheresse, froid, pluie).
- Les dispositions appropriées pour la liaison des maçonnerie en particulier celles de natures différentes.
- Les dispositions appropriées pour reprise après interruption d'un travail de maçonnerie.
- Les échafaudages intérieurs et extérieurs conformes au décret du 8 janvier 65 et aux recommandations de l'OPPBTP et leur mise à disposition des autres corps d'état selon indication du PGCSPPS

### **1.5 6 BETON ARME :**

Les ouvrages de béton armé et les essais éventuels seront exécutés conformément aux règles BAEL 91 Les travaux de béton armé comprendront :

- Le transport et la mise en oeuvre du béton.
- La fourniture des aciers pour armatures qui devront être exempts de pailles, fentes, stries, gerçures, soufflures.
- Le façonnage, l'assemblage et la mise en oeuvre de ces aciers qui devront être propres, sans trace de rouille, de peinture, de graisse, etc...
- Le coffrage, étaielements et décoffrage des ouvrages en béton armé.
- Le rebouchage soigné des trous de banche par mortier.
- Les incorporations des autres lots

L'Architecte pourra faire procéder à des essais de résistance aux frais de l'entrepreneur.

L'entrepreneur devra se munir des appareils indispensables à ces essais (tout appareil de fortune est exclu).

### **1.5 7 ENDUITS :**

Les travaux d'enduit comprendront au minimum :

- La préparation des supports.
- L'exécution d'ouvrages de redressement et de surcharges ou renformis éventuellement nécessaires.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- L'exécution de toutes fournitures des enduits y compris toutes sujétions de cueillies d'angles, de joints, de grillage ou treillis pour supports de natures différentes.

### **1.5 8 CHAPES :**

Les travaux de chapes comprennent :

- Un constat du tracé des traits de niveau.
- La réception des supports, ceux-ci étant débarrassés de gravats et déchets provenant des autres corps d'état.
- La préparation des supports.
- La fourniture et la mise en place des couches isolantes sur les supports.
- La fourniture et l'exécution des chapes.
- La fourniture et la mise en place des dispositifs d'interdiction d'accès des pièces pendant la durée des travaux.

### **1.5 9 CUVELAGE :**

Font partie des travaux de cuvelage :

- Les études, la détermination des surfaces à revêtir en fonction des niveaux d'eau définis par le Maître d'Ouvrage, les dessins d'exécution et de détails des ouvrages de cuvelage et en particulier de tous les joints de construction, de raccordement de passage de canalisation.
- La préparation des supports, le traitement des fissures et suintements, l'abattage d'arêtes, le nettoyage des surfaces et la confection de gorges éventuelles.
- La fourniture et la pose des revêtements d'imperméabilisation.

## **1.6 CALCULS PLANS D'EXECUTIONS**

### **1.6 1 ♦ A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE**

L'entreprise doit l'ensemble des plans d'exécution nécessaires à la réalisation des ouvrages y compris plans de ferrailage des bétons armés.

L'Entrepreneur doit, au titre de son marché, réaliser les études d'exécution tous les calculs nécessaires et tous les plans d'exécution dont il prendra l'entière responsabilité, et qu'il devra soumettre à l'agrément du Maître d'Oeuvre et du bureau de contrôle dans un délai de 3 semaines suivant la réception de son ordre de service.

Ces plans devront respecter les dispositions des plans établis par l'Architecte, sauf accord de ce dernier sur la dérogation proposée.

Les calculs seront conduits conformément aux règles et normes pour :

- Gros Oeuvre :
- Charpente Métallique
- Charpente bois
- Les menuiseries extérieures et intérieures
- L'ensemble des lots techniques.
- etc ...

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **2 TRAVAUX PREPARATOIRES**

#### **2.1 INSTALLATION DE CHANTIER**

##### **2.1 1 ♦ Installation de chantier.**

L'installation de chantier doit être conforme au PGC.

Il est bien précisé que le lot Gros oeuvre installera après terrassement éventuel et la préparation du terrain, l'ensemble des réfectoires, vestiaires et sanitaires pour l'ensemble des corps d'états jusqu'à la fin de chantier.

Elle comprend entre autres :

Un bureau de chantier et salle de réunions chauffés et éclairés équipés de :

- tables et chaises pour 20 personnes.
- téléphone
- télécopieur
- tableau
- pharmacie
- 20 casques
- 5 paires de bottes
- un extincteur à mousse en état de fonctionner
- consignes de sécurité incendie et accident
- Le registre du personnel
- Le registre de l'inspection de travail

Le bureau sera nettoyé quotidiennement.

Un réfectoire chauffé et éclairé avec :

- équipement des tables et chaises suivant le nombre de personnes qui sera déterminé après l'établissement du PPSPS
- appareillage "chauffe-gamelle" par les entreprises concernées

Un vestiaire chauffé et éclairé pour tous les corps d'état.

- dimensionnement du local après fourniture du PPSPS
- équipement avec 25 armoires individuelles fermant avec cadenas.

Sanitaires

1 WC urinoir pour 25 personnes

1 Douche (chauffée et éclairée) pour 8 personnes

1 point d'eau pour 5 personnes

- dimensionnement du local après fourniture des PPSPS des entreprises.
- branchement et raccordement d'eau
- Raccordement de l'évacuation sur le réseau d'égoût.

#### **RESEAUX DE CHANTIER**

Le présent lot doit la fourniture de tous les fluides

Electricité

- Alimentation de la grue à partir d'un branchement EDF
- Fourniture et pose de compteur EDF + armoire de chantier (pour les besoins du présent lot).

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- Branchement électrique des baraquements de la zone de vie.
- Eclairage de balisage.
- Contrôle des installations par un organisme agréé par le Ministère du Travail.
- Surveillance et contrôle périodique des installations.
- Les rapports de vérification et registres de sécurité sont tenus à disposition dans le bureau de chantier.

### Eau

- Branchement et raccordement depuis la canalisation existante.
- Installation d'un compteur d'eau dans un regard
- Les diverses alimentations dans les zones de travail.

### Téléphone

- Branchement et raccordement par France Télécom aux frais du présent lot.

### GRUE

- L'emplacement de la grue sera positionné sur le plan d'installation de chantier.
- Le certificat de conformité sera communiqué tant sur les supports que les chemins de roulement, que la grue.
- Le survol des charges hors de l'emprise du chantier est strictement interdit.
- En cas de survol de la flèche sur des terrains voisins une information aux propriétaires sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception après contact oral et ceci aux frais de l'entreprise.
- L'entreprise mettra la grue à disposition des autres corps d'état.  
Les horaires et prix de location sont à convenir entre les différents intervenants sur le chantier.

### NOTA : L'Entrepreneur devra avant le démarrage du chantier :

- Confirmer l'installation de chantier par un plan détaillé avec les côtes et dimensions des barraques de chantier.
- Une notice précisant les matériels utilisés en tenant compte de la réduction maximum des bruits, des vibrations et des poussières.
- Une notice explicative avec le mode opératoire des travaux.

### Localisation :

- Pour la réalisation des travaux durant toute la période du chantier.

## **2.2 IMPLANTATION ET PIQUETAGE**

### **2.2 1 ◆ IMPLANTATION - PIQUETAGE :**

L'implantation, des voiries et espaces verts ainsi que la vérification après exécution seront effectués par le présent lot à partir d'un plan de bornage fourni par le Maître d'Ouvrage.

Il est tenu d'engager à ses frais un géomètre pour l'implantation générale des voiries, trottoirs et espaces verts.

L'implantation sera matérialisée par chaises et porteront les encoches et marques nécessaires à la détermination des tracés.

Le niveau + ou - 000 sera matérialisé sur le terrain par un trait gravé sur des témoins fixés et stables.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

Le piquetage des bâtiments sera réalisé d'une façon sommaire afin de permettre les terrassements.

A la charge du lot Gros oeuvre l'implantations des bâtiments d'une façon précise.

Avant tout commencement, il doit prendre contact avec tous les lots et intervenants concernés.

### Localisation :

- Pour les parties neuves de la construction suivant plans de l'Architecte.

### 2.3 ETAT DES LIEUX

#### **2.3 1 ♦ Etat des lieux - Réalisation d'un constat d'huissier contradictoire de l'existant.**

Avec la présence :

- . Du Maître d'ouvrage ou de son représentant légal.
- . L'ensemble des représentants des entreprises adjudicataires.
- . L'huissier de justice.
- A faire en 4 exemplaires.

Comprenant :

- Un état des lieux de l'ensemble du complexe, du bâtiment existant avant le démarrage des travaux.
- Par ce fait l'entreprise responsable de tous les dommages occasionnés à la suite de son intervention, sur le site, à la végétation, aux constructions voisines et ouvrages existants tels que bâtiments conservés, les revêtements de sols conservés, les blocs portes + cloisons conservés, câbles électriques, téléphoniques, conduites d'eau, réseaux d'égouts, bordures de trottoir, voiries, les vides sanitaires, etc ....
- Celle-ci est donc tenue de remettre impérativement en état le site, tel qu'elle a trouvé.

### Localisation :

- Pour le bâtiment existant avant démolition .

### 2.4 GESTION DES DECHETS

#### **2.4.1 TRI-SELECTIF DURANT TOUTE LA PERIODE DU CHANTIER.**

Conformément :

- Au décret 94-609 du 13 juillet 1994 et circulaire du 15 février 2000 et suivant la recommandation T2-2002 comme texte de référence, la gestion des déchets devra s'en inspirer.
- Ramassage périodique des bennes à déchets à chaque fois que cela est nécessaire.
- Coût mensuel par benne et par phase.

#### **2.4.1 1 LIMITES DE PRESTATIONS ENTRE LE LOT GROS OEUVRE ET LES AUTRES CORPS D'ETAT :**

A la charge du lot Gros oeuvre :

Gestion des déchets TRI-SELECTIF conforme aux :

- Décret 94-609 du 13 juillet 1994 et circulaire du 15 février 2000 et la recommandation T2-2002.

OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR du lot Gros Oeuvre :

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

L'entrepreneur titulaire du lot Gros Oeuvre est tenu de :

- La gestion des déchets du lot gros oeuvre, en majorité inerte.
- La gestion des déchets des corps d'état techniques et secondaires (en majorité DIB et DIS)
- d'organiser l'aire de retournement, la collecte des déchets triés et leur élimination ; nombre, désignation, retrait, remplacement et destination géographique des différentes bennes.
- Devra également fournir les bordereaux mensuels au bureau de contrôle et à l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre, pour le suivi des déchets qui prendront en compte les étapes suivantes :
  - Tri et stockage des déchets sur chantier
  - Evacuation des déchets
  - Coût du traitement des déchets.
- Délai maximum pour la remise des bordereaux 15 jours.

Compris à la charge du lot Gros Oeuvre :

- Le plan de gestion des déchets de chantier ;
- Le plan d'installation de chantier
  - La logistique mise en place
  - Le plan de retrait des déchets

La sensibilisation du personnel de chantier

- Les documents remis aux participants
- 6 réunions de sensibilisation
- Les pictogrammes testés

### **2.4.1 2 ♦ Bennes pour les déchets inertes**

Tels que ; béton, briques, tuiles, ...

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux de ce chantier.

### **2.4.1 3 ♦ Bennes pour les déchets industriels Banals (DIB)**

Tels que : Verre, matières plastiques, bois sauf certains traitements, ...

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux de ce chantier.

### **2.4.1 4 ♦ Bennes pour les déchets industriels Spéciaux (DIS)**

Tels que ; peintures, solvants, ...

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux de ce chantier.

## ***Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE***

### **3      CONDITIONS PARTICULIERES POUR FONDATIONS**

#### **3 1      ♦ Description des sols**

Le rapport de sol est établi par Géotec le 19 juin 2006 .

L'entreprise est réputée avoir pris connaissance de ce rapport et avoir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des fondations. En cas de données insuffisantes, l'entreprise devra adresser par courrier au maître d 'oeuvre ses demandes de renseignements complémentaires.

#### **3 2      ♦ Etendue des travaux de fondations spéciales**

Les travaux comprennent :

- l'installation et le repliement du matériel
- la réalisation des pieux
- le plan de récolement

compris pieu d'essai ou d'information prévu au marché.

#### **3 3      ♦ Installation et repliement du matériel.**

Frais fixes pour amenée, installation et repliement du matériel.

Localisation :

- Pour la réalisation des pieux au droit du bâtiment existant.

### **4      FONDATIONS SPECIALES**

#### **4.1      PIEUX FORES BETON OU TARIERE CREUSE**

##### **4.1.1      EXECUTION DE PIEUX FORES BETON SIMPLES OU A LA TARIERE CREUSE**

Mise en oeuvre :

- Acheminement du matériel de forage et de coulage, installation de chantier et repliement.
- Implantation des pieux et recollement après travaux.
- Exécution des pieux conformément au DTU 13.2, chapitre IV (4.1 ou 4.4).
- Chargement et évacuation des boues de forage.

##### **4.1.1 1      ♦ Pieux de diamètre : 400 mm.**

Localisation :

- Pour les fondations des éléments neufs du bâtiment suivant plans de Structure.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **5      DEPOSE ET DEMOLITIONS**

#### **5.1      NETTOYAGE COMPLET D'UN NIVEAU**

##### **5.1.1      NETTOYAGE COMPLET D'UN NIVEAU.**

Comprenant :

- La vérification de la mise hors service des réseaux par les lots concernés.
- Toutes les dispositions nécessaires à la sécurité, en particulier en ce qui concerne les mitoyens (balisage au sol...), les étalements éventuels, les échafaudages... conformément aux recommandations de l'OPPBTP.
- L'évacuation par moyens appropriés limitant la manutention manuelle hors du bâtiment.
- Le chargement et l'évacuation des déblais à une décharge publique.
- La livraison du niveau balayé et propre.

##### **5.1.1 1 ♦ Démolition des agencements intérieurs**

Les démolitions concernent :

- les parois verticales non porteuses et ouvrages rattachés (portes. ..)
  - les faux plafonds et ouvrages rattachés (luminaires, gaines et canalisations...)
  - les installations sanitaires.
  - les conduits de cheminée et gaines.
  - les revêtements de sol (type sol PVC et carrelage).
  - toutes les menuiseries intérieures, y compris escalier, garde - corps, plinthes ...
  - tous les réseaux et leurs terminaux (chauffage, plomberie, ventilation, électricité...)
- seront à la charge du présent lot.

- Mode de métré : au M2 au sol.

Localisation :

- Pour les niveaux du bâtiment existant.

#### **5.2      PLANCHERS**

##### **5.2.1      RENFORT DE PLANCHER EN ELEMENTS METALLIQUES**

##### **5.2.1.1      FLOCAGES PROTECTEURS PAR PROJECTION DE FIBRE**

Composition :

- fibres de roche sans amiante
- liant inorganique
- adjuvants selon fournisseur
- antipoussière

Mise en oeuvre :

- selon DTU 27.1
- protection des ouvrages adjacents
- montage et démontage des échafaudages
- projection pneumatique par machine cardeuse en plusieurs passes
- finition brute
- nettoyage et évacuation des gravats

Fourniture d'un PV au maître d'oeuvre et au bureau de contrôle avant exécution des travaux.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **5.2.1.1 ♦ Flochage de protection au feu (poutre métal SF 1/2h)**

Caractéristiques :

- réaction au feu M0
- support à protéger : poutre en profilé métallique type IPE
- résultat recherché : SF 1/2h de l'ensemble flochage/poutre
- épaisseur selon degré coupe feu à obtenir et produit utilisé

Localisation :

- Pour l'ensemble des éléments de structure métallique non visible.

### **5.2.1.2 PROFILE DU COMMERCE**

L'ensemble des profilés entrant dans la composition de l'ossature métallique recevra une protection primaire conforme à la NF P 74-201-1 (DTU 59.1), avec 2 couches de peinture antirouille à base de phosphate de zinc.

Le degré de soin sera de 2 1/2 obtenu par projection d'abrasif (décapage très soigné).

Teinte au choix de l'Architecte.

Retouches sur chantier après pose.

Compris :

- Façonnage et découpe en atelier.
- Platines et toutes pièces selon détails architecte assemblés en atelier par soudure.
- Livraison sur site.

Mise en oeuvre :

- Mise en place et réglage.
- Assemblage sur site par platines / sabots par boulonnage.
- Fixation par boulonnage.

### **5.2.1.2 ♦ Poutre en profilé IPE 300**

Localisation :

- Pour le renfort au droit des trémies du plancher du R+1 suivant plans de structure.

### **5.2.1.2 ♦ Poutre en profilé UPN 300**

Localisation :

- Pour le renfort au droit des trémies du plancher du R+1 suivant plans de structure.

## **5.2.2 DEMOLITION DE PLANCHER**

Démolition à réaliser à l'intérieur d'un bâtiment.

Compris :

- repérage et mise hors service des réseaux en coordination avec les lots concernés
- fourniture et mise en place du matériel nécessaire à la sécurité (étaie selon recommandations de l'OPPBTP...)
- découpe soignée (par sciage) au droit des ouvrages conservés
- démolition des ouvrages liés au plancher (revêtement de sol, faux plafonds, isolation, chape...)
- évacuation des gravats à une décharge autorisée
- arrosage éventuel pour limiter les poussières

### **5.2.2 1 ♦ Composition du plancher : béton armé**

Épaisseur totale : 20 cm environ

Découpe par sciage.

Passivation des aciers par résine.

Localisation :

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- Façon de trémie de la toiture existante pour la mise en place d'une verrière et façon de trémie entre le R+1 et R+2.

### **5.2.2 2 ♦ Composition : escalier en béton armé sur pailleasse, à deux volées et un palier intermédiaire.**

Compris :

- démolition des garde corps béton et métallique en rampant, sur palier et au droit des fenêtres

Hauteur de dalle à dalle : de 3.28 à 7.10 m

Particularités :

- protection des menuiseries extérieures neuves et du sol par plattelage bois  
- dépose des vantaux de la porte du premier pendant la durée des travaux (démolition et évacuation des gravats), stockage et repose à l'issue des travaux

Localisation :

- Pour l'escalier du sous sol au R+2 existant.

### **5.3      DIVERS**

#### **5.3 1 ♦ Dépose de menuiserie existante et évacuation à la décharge autorisée**

Localisation :

- Pour les châssis de la façade nord afin de faire des remplissages agglos.

### **5.4      TRAVAUX SUR FACADES EXISTANTES**

#### **5.4.1      CREATION D'OUVERTURES DANS VOILE BETON**

comprenant :

- Repérage des réseaux à conserver en coordination avec les lots concernés.  
- Démolition par tous moyens adaptés, compris étaielements nécessaires.  
- Evacuation des gravats à la décharge publique compris sortie, transport éventuel à la brouette et chargement sur camion.  
- Surlargeurs éventuelles pour réalisation des ouvrages de reprise (poteaux, linteaux, jambage...)  
- Découpe soignée au droit des ouvrages conservés et reprises par enduit plâtre, par le lot plâtrerie.  
- Linteaux en béton armé dosé à 350 KG de CPA/M3, compris coffrage et armatures à raison de 100 KG/M3.  
- Jambages en béton armé dosé à 350 KG de CPA / M3, compris coffrage et armatures à raison de 120 KG / M3.

##### **5.4.1 1 ♦ Création d'ouverture dimensions : 1.00 x 2.20 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

- Accès nouvelle chaufferie au sous sol

##### **5.4.1 2 ♦ Création d'ouverture dimensions : 2.00 x 2.20 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

- Passage au sous sol pour accès dans la partie neuve/existante.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **5.4.1 3 ♦ Création d'ouverture dimensions : 1.20 x 1.30 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

- pour le saut de loup au sous-sol

### **5.4.1 4 ♦ Création d'ouverture dimensions : 1.80 x 1.30 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

- pour la gaine de la chaufferie au sous-sol.

### **5.4.1 5 ♦ Création d'ouverture dimensions : 3.10 x 2.50 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

- Pour les façons de passage dans la partie existante avec la partie neuve suivant plans de l'Architecte.

### **5.4.1 6 ♦ Création d'ouverture dimensions : 2.10 x 2.20 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

- Pour les ouvertures au droit de l'escalier neuf suivant plans de l'Architecte

### **5.4.1 7 ♦ Création d'ouverture dimensions : 1.40 x 4.90 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

- Pour la création d'ouverture en façade ouest suivant plans de l'Architecte.

## **5.4.2 CREATION D'OUVERTURE DANS L'EXISTANT**

Travaux comprenant :

- Etrésoillage de l'ouverture surjacent au R+1.

- Repérage des réseaux à conserver en coordination avec les lots concernés

- Démolition de maçonnerie par tous moyens adaptés, compris l'évacuation des gravois à la décharge publique ou spécialisée sortie, transport éventuel à la brouette et chargement sur camion.

- Surlargeurs éventuelles pour réalisation des ouvrages de reprise (poteaux, linteaux, jambage...)

- Découpe soignée au droit des ouvrages conservés et reprises par enduit plâtre, par le lot plâtrerie

- Jambage en béton armé dosé à 350 KG de CPA/M3, compris coffrage soigné et armatures à raison de 120 KG/M3, compris toutes sujétions de mise en oeuvre, blocage de la maçonnerie de moellon existante sur poutre linteaux ci-dessous.

- Réalisation d'un linteaux poutre en béton armé dosé à 350 KG de CPA/M3, compris coffrage et armatures à raison de 140 KG/M3.

### **5.4.2 1 ♦ Création d'ouverture dimensions : 3.30 x 2.20 ht ml.**

Caractéristique :

Nature du mur : voile préfa béton d'environ 20 cm.

Localisation :

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- Pour le RDC suivant plans de structure.

### **5.4.2 2 ♦ Création d'ouverture. dimensions : 1.70 x 2.20**

Caractéristique :

Nature du mur : maçonnerie

Ep. du mur : 0,20.

Localisation :

- Pour le RDC suivant plans de structure.

### **5.4.2 3 ♦ Création d'ouverture. dimensions : 3.20 x 2.20**

Caractéristique :

Nature du mur : maçonnerie

Ep. du mur : 0,20.

Localisation :

- Pour le RDC suivant plans de structure.

### **5.4.2 4 ♦ Création d'ouverture. dimensions : 3.40 x 2.20**

Caractéristique :

Nature du mur : maçonnerie

Ep. du mur : 0,20.

Localisation :

- Pour le R+2 suivant plans de structure.

### **5.4.2 5 ♦ Création d'ouverture. dimensions : 2.60 x 2.20**

Caractéristique :

Nature du mur : maçonnerie

Ep. du mur : 0,20.

Localisation :

- Pour le R+2 suivant plans de structure.

### **5.4.3 REMPLISSAGE D'OUVERTURE EN AGGLOMERES CREUX DE 20 CM D'EPAISSEUR ENDUIT 2 FACES,**

comprenant :

- Dépose soignée de la menuiserie existante + appuis ou seuil en béton.

- Maçonnerie d'agglomérés de gravier de rivière, résistance classe B 60 hourdés au mortier de ciment compris rejointoiement nécessaire.

- Enduit bâtard en 2 couches finement lissé sur les 2 faces.

### **5.4.3 1 ♦ Bouchage des menuiseries existante déposées**

Localisation :

- Au droit des menuiseries déposées suivant plans de l'Architecte.

### **5.4.3 2 ♦ Remplissage d'ouverture pour adaptation.**

- Ouverture existante : de 1.40 x 2.10 ht ml

- Ouverture neuve : de 1.00 x 2.10 ht ml

Localisation :

- Au droit des sorties de secours existantes suivant plans de l'Architecte en façade

EST.

**Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

**5.5 CREATIONS DE TREMIES, PERCEMENTS**

Mise en oeuvre :

- Découpe soignée, démolition de dalle existante compris étaitements nécessaires et évacuation des gravats à la décharge publique.

-Reprise de la dalle en béton armé dosé à 350 kg de CPA/M3, compris coffrages soignés et armatures.

**5.5 1 ♦ Percement de 1600 x 450 mm suivant besoin du lot fluide**

- Dans plancher béton existant épaisseur d'environ 20 cm .

Localisation :

- Pour les gaines techniques de ventilation suivant besoin du lot fluides ( unité 1) .

**5.5 2 ♦ Percement de 1700 x 400 mm suivant besoin du lot fluide**

- Dans plancher béton existant épaisseur d'environ 20 cm .

Localisation :

- Pour les gaines techniques de ventilation suivant besoin du lot fluides ( unité 2) .

**5.5 3 ♦ Percement de 1400 x 700 mm suivant besoin du lot fluide**

- Caractéristiques :

Dans voile béton existant d'environ 20 cm.

Localisation :

- Dans la chaufferie pour passage de gaine (unité 1).

**5.5 4 ♦ Percement de 400 x 700 mm suivant besoin du lot fluide**

- Caractéristiques :

Dans voile béton existant d'environ 20 cm.

Localisation :

- Pour l'amenée d'air neuf dans le sous sol au droit du saut de loup. (unité 1)

**5.5 5 ♦ Percement de 350 x 200 mm suivant besoin du lot fluide**

- Dans poutre béton existant épaisseur d'environ 20 cm .

Localisation :

- Suivant besoin du lot fluides (unités 2).

**5.5 6 ♦ Percement de diam 200 mm suivant besoin du lot fluide**

- Dans poutre béton existant épaisseur d'environ 20 cm .

Localisation :

- Suivant besoin du lot fluides (unité 1).

**5.5 7 ♦ Percement de diam 125 mm suivant besoin du lot fluide**

- Dans poutre béton existant épaisseur d'environ 20 cm .

Localisation :

- Suivant besoin du lot fluide (unité 1).

**5.5 8 ♦ Percement de diam 100 mm suivant besoin du lot fluide**

- Dans plancher béton existant épaisseur d'environ 20 cm .

Localisation :

- Pour les descente EU et EP dans l'existant suivant besoin du lot fluides ( unité environ 30 à voir avec le lot plomberie - chauffage ventilation).

**Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- réalisation des formes de pente

**1.4 4 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT PEINTURE :**

Compris au présent lot :

- livraison des ouvrages avec des parements finis conforme au CCTP et au DTU.

Compris au lot Peinture :

- réception du support  
- travaux préparatoires selon CCTP et DTU  
- Lasure sur les voiles béton et sous face de auvent.

**1.4 5 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT PLOMBERIE - CHAUFFAGE -  
VENTILATION :**

Compris au présent lot :

- Les réservations principales dans les ouvrages en béton + calfeutrement.  
- Socles et massifs  
- Réalisation des tranchées pour les EU/EV EP et Aménée d'air et pose des canalisations  
suivant plans et réservations du Plombier.

Compris au lot Plomberie :

- Exécution des percements et calfeutrement en béton qui n'auraient pas été prévus sur  
les plans de réservations.  
- Mise en place des fourreaux pour les gaines et tuyauteries, à la traversée des murs.  
- Tous les rebouchages des percements autres que ceux demandés en temps utile

**1.4 6 ♦ LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT BARDAGE  
LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT BARDAGE :**

Compris au lot Bardage :

- réception des supports

Compris au lot Gros Oeuvre :

- réalisation des façades  
- mise en place des moyens d'intervention (échafaudage en particulier) et mise à  
disposition au lot Bardage

**1.4 7 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT ASCENSEUR :**

Compris au présent lot :

- Réalisation des gaines avec réservations, socles et pose des inserts, crochet, ressorts...  
- Cuvelage de la fosse.

Compris au lot Ascenseur :

- Fourniture des plans de réservations, dimensions de socles...  
- Fourniture des inserts, crochet de levage, ressorts acoustiques...  
- Calfeutrement des portes palières

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **1.5 EXECUTION DES TRAVAUX**

#### **1.5 1 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR :**

L'entrepreneur titulaire du lot concerné est tenu de s'assurer du parfait achèvement de ses ouvrages, (sachant que le présent CCTP n'est en rien limitatif) et ne déroger d'aucune manière aux règles de l'art; l'entrepreneur est, de par sa qualification, apte à palier à tous défauts d'énonciation. De ce fait, il ne pourra prétendre à aucun règlement en plus value, ni se dérober avant l'obligation de conformité et du respect des réglementations en vigueur régissant les travaux de sa spécialité. Par ailleurs, si préalablement ou en cours d'exécution des modifications d'ordre secondaire (travaux accessoires et annexes) inhérentes à tout chantier s'avèrent nécessaires, l'entreprise ne saurait, de ce fait, demander un quelconque supplément.

#### **1.5 2 TERRASSEMENTS :**

Aucun travail de terrassement ne pourra être commencé sans ordre écrit du Maître de l'Ouvrage.

Font partie des travaux de terrassement si ceux-ci sont stipulés au détail des ouvrages :

- Le décapage et la mise en dépôt de la terre végétale.
- Les fouilles en excavation pour plateformes.
- Les remblaiements et régallages divers.
- L'évacuation des terres excédentaires.

Les travaux de terrassement comprennent dans tous les cas :

- Le dressement des fonds et parois des fouilles.
- Le compactage des fonds de fouille.
- Les étaitements et blindages.
- Les épaissements divers des eaux de ruissellement.
- Le rassemblement éventuel des eaux de source dans puisards.
- L'épuisement et le détournement éventuel des eaux de sources.

#### **1.5 3 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES DEPUIS LA PLATE FORME POUR LES FONDATIONS :**

Font partie des travaux de terrassement si ceux-ci sont stipulés au détail des ouvrages :

- Réception de la plate forme livrée par le lot Terrassement - VRD.
- Exécution des tranchées pour les fondations et réseaux sous dallage depuis la plate forme.
- Reprise et remise en état de la plate forme par le présent lot suite aux dégradations qu'il aura engendrées, compris essais à la plaque de façon à satisfaire aux exigences demandées au rapport de sol et surtout pour maintenir une plate-forme avec les mêmes caractéristiques qu'à la livraison par le lot VRD.
- Les remblaiements et régallages divers.
- L'évacuation des terres excédentaires.

Les travaux de terrassement comprennent dans tous les cas :

- Le dressement des fonds et parois des fouilles.
- Le compactage des fonds de fouille.
- Les étaitements et blindages.
- Les épaissements divers des eaux de ruissellement.
- Le rassemblement éventuel des eaux de source dans puisards.
- L'épuisement et le détournement éventuel des eaux de sources.

## ***Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE***

### **5.6      BOUCHEMENT DE TREMIES**

#### **5.6 1    ♦ Condamnation de la trémie existante dimension 1.00 x 1.00 ml.**

Comprenant :

- Coffrage en sous face de type B.
- Remplissage des trous en béton de type 4.
- Armatures suivant tableau de ratio du BET structure AIC.
- Ancrage des armatures dans le plancher existant.
- Compris toutes sujétions pour une parfaite finition.

Réalisation suivant indications du BET structure.

Localisation :

- Pour le désenfumage existant de la cage d'escalier à déposer.

### **6            MODIFICATION DE FACADES**

#### **6.1        DEMOLITIONS DE FACADES ET DALLES**

##### **6.1 1    ♦ Démolition de façades.**

Comprenant :

- Etalements nécessaires à l'avancement des parties conservées de structure et toiture.
- Démolition des murs de façade et tous ouvrages attenants tels que auvents, menuiseries, fermetures, ... compris découpes soignées au droit des parties latérales conservées.
- Compris toutes façons d'arase propre au droit des éléments conservés.

Localisation :

- pour les modifications des façades suivant plans de l'Architecte. :
  - \* RDC : Arasement de l'allège préfa en façade sud et façade nord
  - \* R+1 et R+2 : dépose de la façade sud et nord

### **7            TERRASSEMENTS**

#### **7.1        TERRASSEMENT EN PLEINE MASSE**

##### **7.1.1      TERRAS.PLEINE MASSE ENGIN MECANIQUE**

Mise en oeuvre :

- Exécution mécanique
- Dressement et mise à profil
- Chargement sur camion
- Evacuation à une décharge publique autorisée

##### **7.1.1 1   ♦ Terrassement en pleine masse.**

Nature du sol selon rapport de sol :

Localisation :

- Pour la réalisation du fond de forme à l'arrière du bâtiment pour la réalisation des fondations de la cage d'escalier et cage d'ascenseur suivant plans de Structure et Architecte.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **7.2 TERRASSEMENT EN RIGOLES ET EN TROUS**

7.2.1 Hypothèses prises en compte :  
- le volume des fouilles et remblais est un volume théorique basé sur les dimensions des semelles et la différence entre le niveau de la plate-forme VRD et le niveau théorique d'assise.

#### **7.2.1 1 ♦ Terrassement en rigoles.**

Mise en oeuvre :

- Exécution mécanique dans terrain défini par le rapport de sol pour les fondations.

Localisation :

- Pour les longrines suivant plans de structure.

#### **7.2.1 2 ♦ Fouilles en trous ou en puits.**

Mise en oeuvre :

- Exécution mécanique dans terrain défini par le rapport de sol pour les fondations.

- Compris sujétions de talutage ou de blindage.

Localisation :

- Pour les fondations du bâtiment suivant plans de structure.

### **7.3 REPRISE DES TERRES**

#### **7.3 1 ♦ Reprise des terres de terrassement.**

Comprenant :

- Remblais avec une partie des terres par couches successives et compactage, après la réalisation des fondations.

- Re-emploi des terres ou graves re-utilisables avec l'accord du bureau d'études et bureau de contrôle ou chargement sur camion pour évacuation vers une décharge publique autorisée.

- Chargement et transport du sur plus des terres de terrassement.

- Evacuation du surplus à la décharge publique autorisée.

Localisation :

- Les terres issues des terrassements

### **7.4 REMBLAIS**

#### **7.4 1 ♦ Remblaiement en T.V. 0/31.5**

Mise en oeuvre:

- Réprise éventuelles des graves stockés sur le site ou apport. (voir article ci-dessus)

- Exécution des remblais par couches successives de 20 à 30 cm d'épaisseur, après la réalisation des fondations.

- Compris compactage.

Localisation :

- En périphérie des fondations.

**Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

**8      FONDATIIONS**

**8.1      PIEUX**

**8.1.1      RECEPAGE DES PIEUX**  
Recépage des pieux selon les règles D.T.U.

**8.1.1 1 ♦ Recépage des pieux diam.400 mm**  
Localisation :  
- Pour les pieux suivant plans de structure.

**8.2      COFFRAGE**

**8.2.1      COFFRAGE TYPE A**  
Définition au sens du DTU.  
Compris produits de traitement, découpe, réservations, incorporations, décoffrage...

**8.2.1 1 ♦ Pour longrines droites.**  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

**8.2.1 2 ♦ Pour têtes de pieux**  
Localisation :  
- Tête de pieux suivant plans de structure.

**8.3      BETON**

**8.3 1 ♦ Béton de type 1 pour béton de propreté, gros béton ou béton de rattrapage.**  
Comprenant :  
- Déversage et épandage.  
- Réglage en fond de fouille.  
- Réglage de niveaux et horizontalité.  
Mise en oeuvre :  
- Coulage en pleine fouille.  
Localisation :  
- Pour les fondations suivant plans de structure.

**8.3.1      BETON TYPE 3.**

**8.3.1 1 ♦ Pour longrines.**  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

**8.3.1 2 ♦ Pour têtes de pieux**  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **8.4 ARMATURES**

#### **8.4.1 ARMATURES POUR OUVRAGES DE FONDATIONS.**

Comprenant :

- Mise en oeuvre dans les fondations citées précédemment d'armatures conformes aux indications des plans d'exécution et de fabrication de béton armé.
- Montage du ferrailage en usine ou sur chantier en respectant scrupuleusement les plans d'exécution
- Mise en place des armatures à haute adhérence comprenant coupes, calages réglementaires, chutes et ligatures.
- Toutes les armatures en attente seront crossées.
- Compris sujétions de cintrage.

##### **8.4.1 1 ♦ Pour longrines droites.**

Localisation :

- Suivant ratio et plans du BET structure.

##### **8.4.1 2 ♦ Pour têtes de pieux**

Localisation :

- Suivant ratio et plans du BET structure.

### **8.5 DIVERS**

#### **8.5 1 ♦ Arase en béton hydrofugé.**

Pour éviter les remontées d'humidité au droit du 1er plancher.

Localisation :

- Pour les murs enterrés suivant plans de structure.

#### **8.5.1 ISOLATION EN PIED DE FACADE**

##### **8.5.1 1 ♦ Isolation vertical en pied de façade en partie enterrée sur une hauteur de 1.20 ml environ**

Travaux comprenant :

- Le support sera préparé par décapage et/ou ragréage, les différences de niveau, d'aplombs ou les parties gauches seront reprises.
- collage des panneaux sur un support sec et préparé à l'aide d'adhésif bi-composants PC56, appliqué par plots. Jointage entre les panneaux sera aussi réalisé à l'aide de l'adhésif bitulmeux PC 56.
- Isolation en panneau isolant en verre cellulaire type FOAMGLAS de type Wall Board épaisseur 150 mm R mini = 3.25 m²K/W ou équivalent.

Localisation :

- En périphérie du bâtiment pour liaison avec l'isolation extérieure. sur les allèges du bâtiment et en partie enterrée sur une hauteur de 60 cm .

##### **8.5.1 2 ♦ Plus value pour mise en oeuvre d'un enduit sur l'isolant en partie visible.**

Mise en oeuvre :

- Fourniture et mise en oeuvre de grillage en acier galvanisé au droit des jonctions entre maçonnerie et béton.
- Mise en oeuvre des enduits, compris protection de tous les ouvrages contigus.
- Baguettes d'angle, d'arrêt, ... en plastique teinté.
- Nettoyage de l'ensemble après travaux.

Caractéristiques :

- Teinte au choix de l'architecte.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### Localisation :

- Pour les parties visibles en allège de bâtiment suivant plans de l'Architecte.

### **8.5.2 DRAINAGE.**

#### Composition :

- Cunette en béton lissé.
- Drain en tuyaux PVC diamètre 140 mm perforée.
- Regards borgnes inaccessibles 30 x 30 en béton aux changements de direction et raccordement.
- Feutre anticontaminant autour du drain et du coin drainant.
- Réalisation d'un coin drainant en remblai drainant 20/50 mm.
- Raccordement sur réseau EP par canalisation PVC non perforée.

#### **8.5.2 1 ♦ Canalisation drainant en tuyaux PVC diamètre 140 mm perforée.**

#### Localisation :

- Au droit des partie neuve en raccordement sur les réseaux existants.

#### **8.5.2 2 ♦ Regard préfabriqué de visite avec tampon béton - Dimensions : 50 x 50 cm.**

Pour tringlage et nettoyage du réseau de drainage, profondeur en fonction de la profondeur du drain.

#### Localisation :

- Au droit des changements de direction des parties neuves.

### **8.5.3 TRAITEMENT HYDROFUGE D'OUVRAGE EN BETON.**

#### **8.5.3 1 ♦ Cuvelage pour fosse ascenseur**

#### Comprenant :

- Chape ou produit en mortier de liant hydraulique avec incorporation d'adjuvants hydrofuges
- Epaisseur de chape ou enduit suffisante pour résister à une pression d'eau.
- Aménagement de puisard de pompage dans radier y compris coffrage et armatures.
- Tous les angles seront arrondis.
- L'enduit utilisé devra avoir fait l'objet d'un avis technique.

#### Localisation :

- Pour la fosse ascenseur.

## **9 ELEVATIONS**

### **9.1 COFFRAGE**

- Les banches seront étanches afin d'éviter les ségrégations et les fuites de laitance.
- Les huiles de coffrage seront judicieusement choisies afin d'éviter toute trace ultérieure.
- Compris toutes adaptation pour façon d'engravure pour les acrotères.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

9.1.1 **COFFRAGE TYPE C (PAREMENT SOIGNE)**  
- Compris toutes adaptations pour façon d'engravure.

9.1.1 1 ♦ Pour mur droit et console  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.1.1 2 ♦ Pour murs en béton banché courbes inclinés  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.1.1 3 ♦ Pour linteaux droits.  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.1.1 4 ♦ Pour poutres droites.  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.1.1 5 ♦ Pour poteaux droits.  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.1.1 6 ♦ Pour acrotères droits.  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.2 **BETON**  
- Les bétons seront coulé en place : finition lisse, béton gris clair homogène sans bullage, les trous de banches seront soigneusement calepinés par l'entreprise.

9.2.1 **BETON TYPE 3**

9.2.1 1 ♦ Pour mur et console  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.2.1 2 ♦ Pour linteaux.  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.2.1 3 ♦ Pour acrotères et ouvrages sur terrasses.  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.2.2 **BETON TYPE 4**

9.2.2 1 ♦ Pour poutres.  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

9.2.2 2 ♦ Pour poteaux  
Localisation :  
- Suivant plans de structure.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **9.3 ARMATURES**

#### **9.3.1 ARMATURES TREILLIS SOUDES, ADX ET HA.**

Comprenant :

- Le façonnage et l'assemblage.
- La mise en oeuvre.
- Toutes les armatures en attente seront crossées.
- Compris sujétions de cintrage.
- Armature suivant tableau des Ratios du BET structure.

Les aciers devront être :

- Exempts de pailles, fentes, stries, gercures, soufflures, etc...
- Propres, sans trace de rouille de graisse etc...

Les sujétions d'enrobage pour les contraintes incendie devront être respectées.

#### **9.3.1 1 ♦ Pour murs et console en béton banché droits.**

Localisation :

- Suivant ratio du BET de structure.

#### **9.3.1 2 ♦ Pour murs en béton banché courbes.**

Localisation :

- Suivant ratio du BET de structure.

#### **9.3.1 3 ♦ Pour linteaux droits.**

Localisation :

- Suivant ratio du BET de structure.

#### **9.3.1 4 ♦ Pour poutres droites.**

Localisation :

- Suivant ratio du BET de structure.

#### **9.3.1 5 ♦ Pour poutres noyées**

Localisation :

- Suivant ratio du BET de structure.

#### **9.3.1 6 ♦ Pour poteaux droits.**

Localisation :

- Suivant ratio du BET de structure.

#### **9.3.1 7 ♦ Pour acrotères droits.**

Localisation :

- Suivant ratio du BET de structure.

### **9.4 OUVRAGES COMPOSES**

#### **9.4.1 POTEAUX METALLIQUES REMPLIS DE BETON.**

Comprenant :

- Ossature en profilé du commerce
- Façonnage et découpe en atelier
- Platines et toutes pièces selon détails architecte assemblés en atelier par soudure
- Protection par une galvanisation à chaud
- Livraison sur site

Mise en oeuvre

- Pose du profil métallique et remplissage par du béton dosé à 350 gk/m<sup>3</sup>.
- Fixation par scellement sur les fers en attente dûs par le présent lot.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.
- Retouche par une galvanisé à froid.
- La mise en place de ces poteaux devra être très soigné afin de ne pas détérioré la couche de galvanisation de ceux-ci.

### **9.4.1 1 ♦ Poteaux métalliques galvanisés - Diamètre : 273 ép 5 mm**

Localisation :

- Pour les poteaux circulaires en extérieur devant le bâtiment.

## **9.5 OUVRAGES DIVERS**

### **9.5.1 SOCLES BETON COFFRES FINITION TALOCHEE**

Composition :

- Béton de type 3
- Coffrage de type B
- Armatures en HA et TS

#### **9.5.1 1 ♦ Socle béton 1.10 x 1.60 x 0.10 ml**

Localisation :

- Socle pour la chaudière suivant besoin du lot fluide (unité 1).

#### **9.5.1 2 ♦ Socle béton 1.70 x 1.40 x 0.10 ml**

Localisation :

- Pour la CTA suivant besoin du lot fluide (unité 1)

### **9.5.2 POLYSTYRENE POUR JOINT DE DILATATION.**

Compris :

- dégarnissage et nettoyage complet après réalisation des ouvrages
- rebouchage par fond de joint et joint élastomère

#### **9.5.2 1 ♦ Epaisseur : 20 mm.**

Localisation :

- Pour les traitements du joint de dilatation.

### **9.5.3 COUVRE JOINT DE DILATATION EN ALUMINIUM**

Composition :

- Profilé en aluminium anodisé

Mise en oeuvre :

- Fond de joint intumescent.
- Fixation à l'aide de ressorts-clips.
- Mise en oeuvre selon notice du fabricant.

#### **9.5.3 1 ♦ Couvre-joint d'angle type W 50-P**

Localisation :

- Pour les traitements du joint de dilatation .

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **10      MACONNERIE**

#### **10.1      MACONNERIE D'AGGLOMERES**

##### **10.1.1      MACONNERIE D'AGGLOMERES CREUX DE GRAVIER DE RIVIERE DE RESISTANCE CLASSE B60.**

Compenant :

- Mise en place des agglomérés hourdés au mortier de ciment, compris rejointoiement nécessaire.

- Compris raidisseurs verticaux et chainages en béton armé nécessaires.

RATIO d'armatures : Raidisseurs verticaux 2 Kg/ml - Chainages 2 Kg/ml.

- Toutes arases nécessaires à la mise à niveau des différents ouvrages.

- Toutes façons de feuillures nécessaires à la pose des différents ouvrages.

Caractéristiques :

Agglos conformes à la norme NFP 14-301 et portant la mention "MARQUE NF".

##### **10.1.1 1♦ Agglomérés creux Epaisseur : 0.15 ml.**

Localisation :

- Pour les cloisonnements au sous sol suivant plans de l'Architecte.

- Façon de garde coprs au R+2 au droit du vide sur le R+1.

### **11      MURET DE CLOTURE EN BETON**

#### **11.1      MURET EN BETON ARME**

##### **11.1.1      MURET DE CLOTURE EN BETON ARME.**

Comprenant :

COFFRAGE :

- Coffrage de type C, sans autre finition.

- Sujétions pour réservations des poteaux.

- Finition des arases libres avec une pente, façon de glacis de 10 % pour la tête du muret.

BETON

- Béton type 4

- Sujétions pour réservations des poteaux.

ARMATURE

- Le façonnage et l'assemblage.

- La mise en oeuvre.

- Toutes les armatures en attente seront crossées.

- Armature suivant tableau des Ratios du BET structure.

Les aciers devront être :

- Exempts de pailles, fentes, stries, gerçures, soufflures, etc...

- Propres, sans trace de rouille de graisse etc...

- Les sujétions d'enrobage pour les contraintes incendie devront être respectées.

Caractéristique :

- ADX / HA et TS : Fe = 500 Mpa

- Ratio d'armature 50 KG / m<sup>3</sup>

COMPRIS

- Joint sec tout les 6,00 ml environ.

- Joint de dilatation de 2 cm tout les 25,00 ml.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- Compris les profils de recouvrement.
- Réservations pour les poteaux de clôture.
- Compris toutes sujétions pour façon de redent, suivant plans de l'architecte.

### **11.1.1 1♦ Muret - Epaisseur : 20 cm - Hauteur : 2.50 à 0.60 m depuis le terrain fini + environ 0,20 m ht en enterré.**

Localisation :

- Pour la réalisation de la rampe suivant plans de l'Architecte.

## **12 PLANCHER**

### **12.1 DALLES PLEINES**

#### **12.1.1 DALLE PLEINE EN BETON ARME.**

La mise en oeuvre comprend :

- Béton type 4
- Coffrage soigné pour joues de dalle pleine.
- Coffrage type B pour sous face de dalle pleine.
- Armatures (treillis soudés, ADX et HA) suivant tableaux de RATIO du BET structure, et valeur coupe feu à obtenir.

#### **12.1.1 1♦ Epaisseur : 18 cm - Finition taloché fin, destiné à recevoir un revêtement de sol collé.**

Localisation :

- Pour bouchement de trémie suite à la démolition de l'escalier suivant plans de l'Architecte.

#### **12.1.1 2♦ Epaisseur : 27 cm finition brute destiné à recevoir une étanchéité**

Localisation :

- Pour la façon de auvent au devant du bâtiment suivant plans de l'Architecte.

#### **12.1.1 3♦ Epaisseur : 20 cm - Finition taloché fin, destiné à recevoir un revêtement de sol collé**

Localisation :

- \* Plancher des zones neuves suivant plans de structure.

#### **12.1.1 4♦ Epaisseur : 25 cm - Finition Brute tirée à la règle destinée à recevoir un cuvelage.**

Localisation :

- Pour le fond de la cage d'ascenseur suivant plans de l'Architecte.

### **12.2 DIVERS**

#### **12.2.1 ISOLATION EN SOUS FACE DE DALLE EN PANNEAUX COMPOSITES DE CHEZ FIBRALITH OU EQUIVALENT.**

Composition :

- 1 ou 2 parements en Fibralth selon type et description ci-après
- Ame isolante.
- Avis technique à fournir

Mise en oeuvre :

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

- Fixation mécanique sous dalle.

### **12.2.1 1♦ Epaisseur : 75 mm**

Caractéristiques :

- type Fibrastyrène clarté TH 38 Feu A ou équivalent comprenant 2 parements en fibre de 20 mm et une âme en polystyrène  $R \geq 1.20 \text{ m}^2 \text{ }^\circ\text{k/W}$ .
- CF 2 h avec la dalle béton sans enrobage particulier des aciers
- réaction au feu M1

Localisation :

- Pour le plancher haut du sous sol ,compris retombées de poutres.
- Pour les voiles du silo.

## **13      ESCALIERS**

### **13.1      ESCALIER INTERIEUR EN BETON ARME**

#### **13.1.1      ESCALIERS EN BETON ARME SUR PAILLASSE.**

Composition :

- Béton type 4.
- Coffrage type C pour marches, contremarches, paillasse et les joues.
- Finition par lissage sur marches et contremarches destinées à recevoir un sol PVC collé.
- Armatures suivant tableau d'armature du bureau d'étude AIC.
- Paliers intermédiaires ép. 20 cm en béton armé.

Les escaliers seront réalisés au plus tôt de façon à permettre un accès aisé à tous les niveaux. Ces escaliers seront pourvus sans délai de garde-corps provisoires.

NOTA :

- Les escaliers seront réalisés conformément aux plans de l'architecte et suivant les indications du bureau d'étude structure AIC.

#### **13.1.1 1♦ Escalier intérieur en béton armé sur paillasse sans palier intermédiaire finition taloché fin destiné à recevoir un revêtement de sol collé.**

Caractéristiques :

- Hauteur à franchir : 0.70 m
- Nombre de marche : 5 U
- Hauteur de marche : 0,14 m
- Giron droit : 30 cm
- Emmarchement : 1.10 m
- Epaisseur minimale de la paillasse : 15 cm
- Dimensions du palier intermédiaire : sans objet.

Localisation :

- Escalier au sous sol suivant plans de l'Architecte.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **14 FINITIONS INTERIEURES**

#### **14.1 ENDUITS**

##### **14.1.1 TRAVAUX D'ENDUITS INTERIEURS**

Mise en oeuvre :

- Mise en place des échafaudages nécessaires à l'exécution des enduits et travaux préparatoires.
- Tous travaux préparatoires.
- Mise en oeuvre des enduits, compris protection de tous les ouvrages contigus.
- Nettoyage de l'ensemble après travaux.

##### **14.1.1 1♦ Enduit traditionnel en 2 couches au mortier bâtard - Epaisseur finie : 2 cm - Aspect : lissé fin pour recevoir une peinture ou une faïence.**

Composition :

- 1 gobetis d'accrochage au mortier batard au ciment et à la chaux dosé entre 400 et 450 kg / m3 de sable 0/3 réglé mais non taloché.
- 1 corps d'enduit au mortier bâtard au ciment et à la chaux dosé entre 350 et 400 kg de ciment / m3 de sable 0/3, dressé et taloché.

Localisation :

- Pour les maçonneries du bâtiment.

### **15 VENTILATION**

#### **15.1 COURS ANGLAISES**

##### **15.1.1 COUR ANGLAISE EN BETON, AVEC GRILLE CAILLEBOTIS EN ACIER GALVANISE.**

Comprenant :

- Tous terrassements nécessaires
- Béton de propreté type 1
- Radier de fond et parois en béton type 3
- Coffrage type B
- Armatures HA et TS
- Evacuation EP par mise en place d'un fourreau de 40 mm de diamètre arasé au niveau du fond, et passant à travers le radier.
- Fourniture et pose d'une grille caillebotis en maille 20/20 avec cadre et renforts intermédiaires l'ensemble en acier galvanisé, posé dans une cornière métallique galvanisé périphérique.
- Compris accessoires de fixation avec dispositif de sécurité pour la condamnation.
- Deux clés de fermeture et de manutention.
- Echelons d'accès en acier galvanisé
- Remblaiement périphérique en tout venant et compactage.

##### **15.1.1 1♦ Dimensions intérieures : 1,20 x 0,80 cm - Hauteur : 1,30 m environ**

Utilisation :

- Ventilations du local ventilation.

Localisation :

- Au niveau du sous sol suivant plans de l'Architecte.

## **Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

### **16      ASSAINISSEMENTS**

#### **16.1      RESEAUX SOUS DALLAGE**

##### **16.1 1 ♦ Tranchée manuelle ou mécanique avec réglage des pentes dans dallage existant - Profondeur de 0,70 à 1,00 m.**

Comprenant :

- Découpe soignée et démolition du dallage existant.
- Régularisation du fond suivant les pentes et des parois.
- Terrassement en tranchées par tous moyens adaptés.
- Remblai en sable sur 10 cm avant pose des canalisations, puis jusqu'à 20 cm au-dessus de la génératrice supérieure des canalisations ou enrobage en gros béton en cas de couverture insuffisante.
- Complément de remblai avec réutilisation des déblais.
- Compactage par couche de 20 cm au plus.
- Evacuation des déblais excédentaires.

Localisation :

- pour les réseaux au sous sol Pour les EU (chaufferie et local déchet suivant plans de l'Architecte.
- pour les EP en sous sol.

##### **16.1.1 CANALISATIONS PVC SERIE ASSAINISSEMENT.**

Mise en oeuvre :

- Mise en place en tranchées exécutée dans le tout venant mis en place par le présent Lot.
- Compris fixations, coupes, façon de joints, pentes, collage et tous accessoires (coudes, tés, culottes, tampons de dégorgeement, tés de visite, etc...).
- Attentes hors dallage à 10 cm au-dessus du sol fini avec bouchons.
- Raccordement étanche dans les regards.

##### **16.1.1 1♦ Diamètre : 125 mm.**

Localisation :

- Pour les réseaux EU et EP aux sous sol suivant besoin du lot fluides .

#### **16.2      DIVERS**

##### **16.2.1 SIPHONS DE SOL**

##### **16.2.1 1♦ Caractéristiques : Diamètre 150 mm.**

Sortie verticale.

Compris raccordement sur canalisation PVC sous dallage.

Localisation :

- Pour le local chaufferie et local déchet suivant plans de l'Architecte.

## Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE

### Sommaire

1 GENERALITES :	2
1.1 OBJET :	2
1.2 CHANTIER A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL :	2
1.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :	2
1.4 LIMITE DE PRESTATIONS :	6
1.5 EXECUTION DES TRAVAUX :	8
1.6 CALCULS PLANS D'EXECUTIONS :	10
2 TRAVAUX PREPARATOIRES :	11
2.1 INSTALLATION DE CHANTIER :	11
2.2 IMPLANTATION ET PIQUETAGE :	12
2.3 ETAT DES LIEUX :	13
2.4 GESTION DES DECHETS :	13
3 CONDITIONS PARTICULIERES POUR FONDATIONS :	15
4 FONDATIONS SPECIALES :	15
4.1 PIEUX FORES BETON OU TARIERE CREUSE :	15
5 DEPOSE ET DEMOLITIONS :	16
5.1 NETTOYAGE COMPLET D'UN NIVEAU :	16
5.2 PLANCHERS :	16
5.3 DIVERS :	18
5.4 TRAVAUX SUR FACADES EXISTANTES :	18
5.5 CREATIONS DE TREMIES, PERCEMENTS :	21
5.6 BOUCHEMENT DE TREMIES :	22
6 MODIFICATION DE FACADES :	22
6.1 DEMOLITIONS DE FACADES ET DALLES :	22
7 TERRASSEMENTS :	22
7.1 TERRASSEMENT EN PLEINE MASSE :	22
7.2 TERRASSEMENT EN RIGOLES ET EN TROUS :	23
7.3 REPRISE DES TERRES :	23
7.4 REMLAIS :	23
8 FONDATIONS :	24
8.1 PIEUX :	24
8.2 COFFRAGE :	24
8.3 BETON :	24
8.4 ARMATURES :	25
8.5 DIVERS :	25
9 ELEVATIONS :	26
9.1 COFFRAGE :	26
9.2 BETON :	27
9.3 ARMATURES :	28
9.4 OUVRAGES COMPOSES :	28
9.5 OUVRAGES DIVERS :	29
10 MACONNERIE :	30
10.1 MACONNERIE D'AGGLOMERES :	30
11 MURET DE CLOTURE EN BETON :	30
11.1 MURET EN BETON ARME :	30
12 PLANCHER :	31
12.1 DALLES PLEINES :	31
12.2 DIVERS :	31
13 ESCALIERS :	32

**Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE**

**Sommaire**

13.1 ESCALIER INTERIEUR EN BETON ARME :	32
14 FINITIONS INTERIEURES :	33
14.1 ENDUITS :	33
15 VENTILATION :	33
15.1 COURS ANGLAISES :	33
16 ASSAINISSEMENTS :	34
16.1 RESEAUX SOUS DALLAGE :	34
16.2 DIVERS :	34

## ***Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE***

### **1 ELEVATIONS**

#### **1.1 COFFRAGE**

- Les banches seront étanches afin d'éviter les ségrégations et les fuites de laitance.
- Les huiles de coffrage seront judicieusement choisies afin d'éviter toute trace ultérieure.
- Compris toutes adaptation pour façon d'engravure pour les acrotères.

##### **1.1.1 COFFRAGE TYPE C (PAREMENT SOIGNE)**

- Compris toutes adaptations pour façon d'engravure.

##### **1.1.1 1 ♦ Pour mur droit et console**

##### **1.1.1 2 ♦ Pour linteaux droits.**

###### **Localisation :**

- Pour la réalisation de linteau au droit des ouvertures dans les murs en maçonnerie .

#### **1.2 BETON**

- Les bétons seront coulé en place : finition lisse, béton gris clair homogène sans bullage, les trous de banches seront soigneusement calepinés par l'entreprise.

##### **1.2.1 BETON TYPE 3**

##### **1.2.1 1 ♦ Pour mur et console**

##### **1.2.1 2 ♦ Pour linteaux.**

###### **Localisation :**

- Pour la réalisation de linteau au droit des ouvertures dans les murs en maçonnerie .

#### **1.3 ARMATURES**

##### **1.3.1 ARMATURES TREILLIS SOUDES, ADX ET HA.**

Comprenant :

- Le façonnage et l'assemblage.
- La mise en oeuvre.
- Toutes les armatures en attente seront crossées.
- Compris sujétions de cintrage.
- Armature suivant tableau des Ratios du BET structure.

Les aciers devront être :

- Exempts de pailles, fentes, stries, gercures, soufflures, etc...
- Propres, sans trace de rouille de graisse etc... .

Les sujétions d'enrobage pour les contraintes incendie devront être respectées.

##### **1.3.1 1 ♦ Pour murs et console en béton banché droits.**

## ***Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE***

### **2      MACONNERIE**

#### **2.1      MACONNERIE D'AGGLOMERES**

##### **2.1.1      MACONNERIE D'AGGLOMERES CREUX DE GRAVIER DE RIVIERE DE RESISTANCE CLASSE B60.**

Compenant :

- Mise en place des agglomérés hourdés au mortier de ciment, compris rejointoiement nécessaire.
- Compris raidisseurs verticaux et chainages en béton armé nécessaires.  
RATIO d'armatures : Raidisseurs verticaux 2 Kg/ml - Chainages 2 Kg/ml.
- Toutes arases nécessaires à la mise à niveau des différents ouvrages.
- Toutes façons de feuillures nécessaires à la pose des différents ouvrages.

Caractéristiques :

Agglos conformes à la norme NFP 14-301 et portant la mention "MARQUE NF".

##### **2.1.1 1 ♦ Agglomérés creux de 0.20 d'ép.**

Particularité :

\* Mur réalisé sur la charpente métallique compris :

- UAP de 20 cm int.
- chaînage bas de 30 cm
- contreventement haut profil métallique tube Ø 60.3 ép 3.2 mm soudé contre le portique métallique et scellé dans le chaînage haut.
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre

A réaliser suivant détail structure.

Localisation :

- En remplacement des voiles béton prévu en base.

### **3      FINITIONS INTERIEURES**

#### **3.1      ENDUITS**

##### **3.1.1      TRAVAUX D'ENDUITS INTERIEURS**

Mise en oeuvre :

- Mise en place des échafaudages nécessaires à l'exécution des enduits et travaux préparatoires.
- Tous travaux préparatoires.
- Mise en oeuvre des enduits, compris protection de tous les ouvrages contigus.
- Nettoyage de l'ensemble après travaux.

##### **3.1.1 1 ♦ Enduit traditionnel en 2 couches au mortier bâtard - Epaisseur finie : 2 cm - Aspect : lissé fin pour recevoir une peinture ou une faïence.**

Composition :

- 1 gobetis d'accrochage au mortier batard au ciment et à la chaux dosé entre 400 et 450 kg / m3 de sable 0/3 réglé mais non taloché.
- 1 corps d'enduit au mortier bâtard au ciment et à la chaux dosé entre 350 et 400 kg de ciment / m3 de sable 0/3, dressé et taloché.

Localisation :

- Pour les faces des voiles non isolées suivant plans de l'Architecte.

OPTION remplacement de voile béton par maçonnerie  
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARCHITECTURE DU PAYSAGE ET DU CADRE  
DE VIE

## ***Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE***

### ***Sommaire***

1 ELEVATIONS :	2
1.1 COFFRAGE :	2
1.2 BETON :	2
1.3 ARMATURES :	2
2 MACONNERIE :	3
2.1 MACONNERIE D'AGGLOMERES :	3
3 FINITIONS INTERIEURES :	3
3.1 ENDUITS :	3

Variante mise en place d'un flochage sur la dalle haute du sous sol  
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARCHITECTURE DU PAYSAGE ET DU CADRE  
DE VIE

## ***Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE***

### **1      PLANCHER**

#### **1.1      DIVERS**

##### **1.1.1      ISOLATION EN SOUS FACE DE DALLE EN PANNEAUX COMPOSITES DE CHEZ FIBRALITH OU EQUIVALENT.**

Composition :

- 1 ou 2 parements en Fibralth selon type et description ci-après
- Ame isolante.
- Avis technique à fournir

Mise en oeuvre :

- Fixation mécanique sous dalle.

##### **1.1.1 1 ♦ Epaisseur : 75 mm**

Caractéristiques :

- type Fibrastyrène clarté TH 38 Feu A ou équivalent comprenant 2 parements en fibre de 20 mm et une âme en polystyrène  $R \geq 1.20 \text{ m}^2 \text{ }^\circ\text{k/W}$
- CF 2 h avec la dalle béton sans enrobage particulier des aciers
- réaction au feu M1

Localisation :

- En suppression pour mise en place d'un flochage.

Variante mise en place d'un flochage sur la dalle haute du sous sol  
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARCHITECTURE DU PAYSAGE ET DU CADRE  
DE VIE

## ***Lot N°02 DEMOLITION - GROS OEUVRE***

### ***Sommaire***

1 PLANCHER : .....	2
1.1 DIVERS : .....	2

**Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE**

**1 GENERALITES**

**1.1 OBJET**

- 1.1 1** Le présent descriptif traite de l'ensemble des travaux de CHARPENTE METALLIQUE  
- COUVERTURE pour les travaux nécessaires à la construction d'une maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie pour le compte de la communauté d'agglomération dijonnaise

**1.2 CHANTIER A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

- 1.2 1** - Chaque entreprise devra prendre en compte le fait que ce chantier est un chantier à faible impact environnemental.  
- L'organisation du chantier, gestion des déchets, réduction des nuisances devront être particulièrement adaptés afin de correspondre à un chantier dit "chantier propre" à faible impact environnemental.  
- Une charte dite "chantier propre" sera établie et diffusée aux entreprises dès la phase de préparation de chantier où l'entreprise devra s'engager à informer, responsabiliser et contrôler son personnel sur le respect du chantier à faible impact environnementale.

**1.3 LIMITES DE PRESTATIONS**

**1.3 1** LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT COUVERTURE :

Compris au lot Couverture Métallique :

- réalisation des descentes EP jusqu'à l'intérieur des regards

Compris au lot V.R.D. :

- raccordement des pieds des descentes EP dans les regards et étanchéité

**1.3 2** LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT GROS OEUVRE :

Compris au présent lot :

- réception des arases
- Réalisation de la structure métallique pour la réalisation d'une shed.
- Réalisation des couvertures sur l'ensemble des trémies suivant plans de l'architecte.

Compris au lot Gros Oeuvre :

- réservations pour naissances EP dans les dalles et des "fente trop-pleins" dans les acrotères.
- réalisation des acrotères des façades en béton.
- façon de tremie pour réalisation d'une toiture de type shed

**1.3 3** LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT MENUISERIE EXTERIEURE :

Compris au présent lot :

- réalisation des encadrements selon les réservations et détails fournis
- dimensionnement des ouvrages avec respect des contraintes de flèches pour des remplissages en produit verrier

Compris au lot Menuiserie Extérieure :

- fourniture des plans de réservations

## **Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE**

- prise de cotes sur place après réalisation des ouvrages et réception des réservations
- calfeutrement avec tous les ouvrages de support

### **1.4 EXECUTION DES TRAVAUX**

**1.4 1** Les travaux de charpente bois seront au moins conformes à ceux définis dans le DTU 31.1 (C.C.S.) et aux ouvrages particuliers définis par le présent CCTP.

Les ouvrages essentiels sont :

- Les études, justifications techniques dessins, épures nécessaires à la fabrication et à l'exécution des ouvrages de charpente bois suivant les dispositions en vigueur et les plans BET.
- La fourniture des bois et dérivés, des produits manufacturés, des articles de quincaillerie, boulonnerie, visserie et ferrements, éléments métalliques simples ou composés, appareils d'appui, des isolants thermiques et autres matériaux entrant dans la composition des ouvrages y compris pièces spéciales et diverses nécessaires au montage.
- La fabrication en atelier ou sur place.
- Les traitements ou protections spécifiques.
- Le chargement, le transport et le déchargement à pied d'oeuvre.
- Tous transports, manutentions et manoeuvres pour l'assemblage, le montage et le réglage des charpentes et sur toitures.
- La fourniture des dispositifs de fixation, appareils d'appui, boulons, et rails d'ancrage lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros-oeuvre.
- La fourniture des échafaudages éventuels, leur montage, leur pose et dépose ainsi que les dispositifs nécessaires pour assurer la sécurité du Personnel, notamment pour les sur toitures. Il est précisé que les moyens de levage pour les sur toitures sont totalement à la charge du présent lot et qu'il ne pourra pas systématiquement utiliser la grue du lot gros oeuvre.

### **1.4 2 COUVERTURE :**

Les travaux de couverture comprennent :

- Les études, plans de pente et de détails et les calculs des ouvrages d'évacuation d'eaux pluviales.
- La fourniture et la pose des supports et formes de pente.
- La fourniture et la pose des matériaux isolants
- La fourniture, le façonnage et la pose de feuilles et bandes en tôle laqué aux lieux et emplacements fixés au devis descriptif et plans.
- L'exécution des ouvrages en mortier en raccordement sur la maçonnerie.
- La fourniture, le façonnage et la pose des éléments accessoires nécessaires au parachèvement des travaux et éventuellement s'ils sont spécifiés au détails des ouvrages.
- La fourniture et la pose des fourrures et taquets à sceller dans les supports en maçonnerie.

### **1.4 3 ZINGUERIE.**

Les travaux de zinguerie comprennent :

- La fourniture et la pose des ouvrages d'évacuation d'eaux pluviales.
- La fourniture, le façonnage et la pose de toutes les bandes de raccordement entre toitures et maçonnerie compris tous les accessoires de fixation.

## ***Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE***

- L'exécution des ouvrages en mortier en raccordement sur la maçonnerie.
- Les engravures nécessaires.
- En général, tous les travaux et fournitures accessoires pour obtenir une parfaite étanchéité.

### **1.5      CALCULS PLANS D'EXECUTIONS**

#### **1.5 1    ♦ A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE.**

L'entreprise doit l'ensemble des plans d'exécution nécessaires à la réalisation des ouvrages y compris plans de ferrailage des bétons armés.

L'Entrepreneur doit, au titre de son marché, réaliser les études d'exécution tous les calculs nécessaires et tous les plans d'exécution dont il prendra l'entière responsabilité, et qu'il devra soumettre à l'agrément du Maître d'Oeuvre et du bureau de contrôle dans un délai de 3 semaines suivant la réception de son ordre de service.

Ces plans devront respecter les dispositions des plans établis par l'Architecte, sauf accord de ce dernier sur la dérogation proposée.

Les calculs seront conduits conformément aux règles et normes pour :

- Gros Oeuvre :
- Charpente Métallique
- Charpente bois
- Les menuiseries extérieures et intérieures
- L'ensemble des lots techniques.
- etc ...

## **2            CHARPENTE METALLIQUE**

### **2.1            PROTECTION ANTICORROSION**

#### **2.1.1        SYSTEME DE PROTECTION**

##### **2.1.1 1    ♦ Protection antirouille - Pour la charpente intérieure**

L'ensemble des profilés entrant dans la composition de l'ossature métallique recevra une protection primaire conforme à la NF P 74-201-1 (DTU 59.1), avec 2 couches de peinture antirouille à base de phosphate de zinc.

Le degré de soin sera de 2 1/2 obtenu par projection d'abrasif (décapage très soigné).

Teinte au choix de l'Architecte.

Retouches sur chantier après pose.

##### **Localisation :**

- compris dans le prix des aciers.

##### **2.1.1 2    ♦ Peinture intumescente sur structure porteuse, de chez freitag - seigneurie ou équivalent. (sf 1/2 h)**

Mise en oeuvre :

- Dépoussiérage soigné.
- Couche primaire alkyde modifié épaisseur film sec 50 microns.
- Revêtement intumescent appliqué au pistolet airless type Unitherm dans le nombre de couche nécessaire afin d'obtenir l'épaisseur requise en fonction de la durée de stabilité au feu souhaitée, du coefficient de massivité des aciers à traiter et de la température critique retenue.

## ***Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE***

- Couche de finition appliqué au pistolet airless de type Unitherme 7854 ou équivalent, épaisseur film sec 60 microns, teintes au choix de l'Architecte dans la Gamme RAL.
- Tous travaux annexes et sujétions.
- La résistance au feu de l'ensemble du plancher en verre devra faire l'objet du PV officiel en cours de validité.

**Localisation :**

- Pour la partie visible de la structure métallique.

### **2.2 OSSATURE PRIMAIRE**

#### **2.2.1 PROFILE DU COMMERCE**

Compris :

- Façonnage et découpe en atelier.
- Platines et toutes pièces selon détails architecte assemblés en atelier par soudure.
- Livraison sur site.

Mise en oeuvre :

- Mise en place et réglage.
- Assemblage sur site par platines / sabots par boulonnage.
- Fixation par boulonnage.

##### **2.2.1 1 ♦ Poutre en profilé UPN 200**

**Localisation :**

- Suivant plans de structure.

##### **2.2.1 2 ♦ Poutre en profilé IPE 240**

**Localisation :**

- Suivant plans de structure.

##### **2.2.1 3 ♦ Poutre en profilé IPE 180**

**Localisation :**

- Suivant plans de structure.

### **2.3 OSSATURE SECONDAIRE**

#### **2.3.1 CONTREVENTEMENTS EN FERS CORNIERES DU COMMERCE.**

Mise en oeuvre :

- Découpe en atelier
- Assemblage entre eux par éclisses boulonnées fixées contre pannes.
- Compris toutes façons de coupes, soudures et boulonneries.

##### **2.3.1 1 ♦ Cornières à aile égale de 60 x 60 x 6 mm.**

**Localisation :**

- Pour les travaux concernant le shed suivant plans de structure.

## ***Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE***

### **2.3.2 OSSATURE REALISEE EN PROFILES DU COMMERCE.**

Compris :

- Façonnage et découpe en atelier
- Platines et toutes pièces selon détails architecte assemblés en atelier par soudure

Mise en oeuvre :

- Traitement antirouille en atelier.
- Livraison sur site
- Mise en place et réglage.
- Fixation par boulonnage.
- Retouche de l'antirouille après pose.

#### **2.3.2 1 ♦ Traverses horizontales en tube carré section 100 x 100 ép 8 mm.**

Localisation :

- Suivant plans de structure.

### **2.4 BAC METALLIQUE**

#### **2.4.1 BAC SUPPORT DE TOITURE A JOINT DEBOUT**

##### **2.4.1 1 ♦ Bac en acier galvanisé 75/100, nervure de 35 mm.**

Caractéristiques :

- épaisseur 75/100e
- hauteur des nervures 35 mm
- pose sur 3 appuis au moins
- galvanisé 2 faces

Mise en oeuvre :

- Fixation sur ossature métallique

Localisation :

- Pour la réalisation de la toiture à joint debout en tôle laqué.

## **3 FLOCAGES PROTECTEURS**

### **3.1 PROJECTION DE FIBRE.**

Composition :

- fibres de roche sans amiante
- liant inorganique
- adjuvants selon fournisseur
- antipoussière

Mise en oeuvre :

- selon DTU 27.1
- protection des ouvrages adjacents
- montage et démontage des échafaudages
- projection pneumatique par machine cardeuse en plusieurs passes
- finition brute

- nettoyage et évacuation des gravats

Fourniture d'un PV au maître d'oeuvre et au bureau de contrôle avant exécution des travaux.

#### **3.1 1 ♦ Flocage de protection au feu (poutre métal SF 1/2h)**

Caractéristiques :

- réaction au feu M0

## **Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE**

- support à protéger : poutre en profilé métallique type IPE
- résultat recherché : SF 1/2h de l'ensemble flocage/poutre
- épaisseur selon degré coupe feu à obtenir et produit utilisé

Localisation :

- Pour l'ensemble des éléments de structure métallique non visible de la toiture du shed.

### **4 COUVERTURE EN TOLE LAQUE A JOINTS DEBOUTS**

#### **4.1 ISOLATION**

##### **4.1.1 ISOLATION .**

Composition :

- Panneau de laine minérale avec écran pare-vapeur.
- Certificat de qualification ACERMI à fournir.

Mise en oeuvre :

- Pose à l'avancement.
- Ecran pare-vapeur du côté de la paroi chaude.
- Traitement des joints entre lé par pare-vapeur adhésif large.

##### **4.1.1 1 ♦ Pare vapeur**

Caractéristiques :

- Conforme au DTU 43.2
- Membrane 40 TV de type IREX de chez SIPLAST ou équivalent.

Localisation :

- Pour les toiture en tôle laqué sur support béton soit : la partie en façade sud et l'ascenseur .

##### **4.1.1 2 ♦ Pare vapeur**

Caractéristiques :

- Conforme au DTU 43.4
- Chape souple de bitume armé type 40 TV de type VERETANCHE de chez SIPLAST ou équivalent
- Fixé sur le support par des clous spéciaux à tête larges ou par des agraphes.

Localisation :

- Pour les toitures en tôle laqué au droit du shed et de la partie de la sortie de cheminée.

##### **4.1.1 3 ♦ Isolation rigide en laine minérale épaisseur minimum 18 cm R = 5 m<sup>2</sup> °C**

Caractéristiques :

Densité minimale de 135 Kg/m<sup>3</sup>

Localisation :

- Pour les toitures en feuille d'acier laqué assemblage par joints debouts suivant plans de l'Architecte.

## **Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE**

### **4.2 EN LONGUE FEUILLE**

#### **4.2.1 COUVERTURE EN FEUILLES D'ACIER GALVANISE LAQUE A JOINTS DEBOUTS AVEC PENTE MINIMALE SELON DTU 40.41.**

Composition :

- Feuilles d'acier galvanisé laqué de nature conforme à la NF EN 10147 .
- Pattes coulissantes de fixation, plaque de répartition en acier inoxydable de 0,50 mm d'épaisseur.

Pente :

- selon plans architecte, compatible avec le système à joint debout, à agrafure transversale (Pente minimale suivant DTU)

Mise en oeuvre :

- Compris matériel de sécurité suivant PGCSPS
- Agrafage des bandes entre elles sur leur longueur par double pliage des bords relevés + jonctions transversales nécessaires.
- Fixation des pattes sur le support bois avec entretoise plastique, ou pointe selon le type de support .
- Compris toutes sujétions de réalisation, accessoires, façonnages, etc.. suivant le D.T.U. 40.43

Particularité :

- Traitement pour le raccordement sur la verrière.
- Adaptation pour l'ensemble des fixations.

#### **4.2.1 1 ♦ Pose sur isolant rigide dimensions feuilles : largeur 0.50 m épaisseur : 0.65 mm.**

- Caractéristiques :

Mise en place d'un écran d'interposition respirant en polyéthylène non tissé de densité minimale 80 g/m2.

Localisation :

- Pour les parties de toiture en feuille d'acier laqué suivant plans de l'Architecte.

### **4.3 ACCESSOIRES**

#### **4.3.1 ACCESSOIRES .**

Mise en oeuvre :

- Plis, fixations, soudures, raccordements conformes aux normes NF EN 10147-10142
- Compris toutes sujétions de réalisation, accessoires, façonnages, dilatations, etc.. suivant le DTU 40.43 et 40-35.

#### **4.3.1 1 ♦ Façon de couverture en tôle laquée en forme de L largeur développé environ 0.90 ml**

Compris :

- Traitement des extrémités.
- façon de goutte d'eau sur relevé d'étanchéité en partie basse.
- Toutes sujétions de mise en oeuvre.
- Compris toutes sujétions exécutions et de façonnage pour garantir une parfaite finition et étanchéité.

Localisation :

- En bas de pente de la toiture du shed pour façon de capotage suivant coupe de l'Architecte.

#### **4.3.1 2 ♦ Façon de traitement de rive par capotage en tôle en acier galvanisé laqué de teinte au choix de l'Architecte.**

Compris :

## **Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE**

- Traitement des extrémités.
- Fixation sur la structure du store solaire de la menuiserie en toiture.
- façon de goutte d'eau sur relevé d'étanchéité en partie basse.
- Compris toutes sujétions exécutions et de façonnage pour garantir une parfaite finition et étanchéité.
- Suivant plans de l'architecte.

Localisation :

- sur la façon de shed en toiture au droit de l'ensemble menuisé.

**4.3.1 3 ♦ Bande de rive en solin exécutée en tôle en acier galvanisé laqué de teinte au choix de l'Architecte avec une bande de raccordement sur mur**

Compris :

- Joint du solin type Thiokol compris engravure dans maçonnerie.
- Compris toutes sujétions exécutions et de façonnage pour garantir une parfaite finition et étanchéité.

Localisation :

- Pour la toiture de l'ascenseur, la toiture au dessus de la gaine de la chaufferie.

**4.3.1 4 ♦ Sortie de VMC en tôle en acier galvanisé laqué de teinte au choix de l'Architecte. dimensions : Ø 110**

Compris :

- Toutes sujétions exécutions et de façonnage pour garantir une parfaite finition et étanchéité.

Localisation :

- Suivant besoin des lots fluides (unité 1).

**4.3.1 5 ♦ Sortie de VMC en tôle en acier galvanisé laqué de teinte au choix de l'Architecte. dimensions : Ø 200**

Compris :

- Toutes sujétions exécutions et de façonnage pour garantir une parfaite finition et étanchéité.

Localisation :

- Suivant besoin des lots fluides (unité 1).

**4.3.1 6 ♦ Sortie de ventilation primaire en tôle en acier galvanisé laqué de teinte au choix de l'Architecte de section 400 x 400**

Compris :

- Toutes sujétions exécutions et de façonnage pour garantir une parfaite finition et étanchéité.

Localisation :

- Pour le rejet de ventilation suivant plans de l'Architecte et besoin des lots fluides.

## ***Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE***

### **4.4 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES**

#### **4.4.1 CHENEAU ENCAISSE ISOLE EN ZINC ET CLOSOIR EN ZINC.**

Comprenant :

- Tasseau bois de section appropriée fixé avec façon de pente vers naissance.
- Réalisation du support en volige ou en panneau aggloméré qualité CTBX, ép 22 mm, fixé mécaniquement.
- Feuilles de zinc de nature conforme à la NF A 55.201 et de dimensions conformes à la NF A 55.211.
- Chéneau réalisé en tôle Zinc , compris façon de plis et développement approprié.
- Les chéneaux devant obligatoirement assurer une parfaite étanchéité en tous points.
- Réalisation suivant détail de l'architecte

Mise en oeuvre :

- Fixation du support charpente métallique par tout moyen adapté.
- Pose conforme au DTU et suivant indications du Fabricant.
- Compris plis, coupes, raccordement réglage de pente et toutes sujétions de mise en oeuvre
- Compris toutes sujétions pour une parfaite étanchéité.
- L'ensemble des accessoires métalliques seront en zinc.
- Réalisation de l'ouvrage suivant détail de l'Architecte et du BET structure.
- Dimension de l'ouvrage suivant note de calcul à la charge de l'Entreprise, avec le DTU 60.11

#### **4.4.1 1 ♦ Chéneau encaissé droit - Section en cm<sup>2</sup> suivant plans architecte et note de calcul entreprise**

Localisation :

- Au droit de la verrière suivant plans de l'Architecte.

### **5 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES**

#### **5.1 EN ACIER GALVANISE LAQUE**

##### **5.1.1 DESCENTE EP.**

- De teinte au choix de l'Architecte.

##### **5.1.1 1 ♦ Moignons cylindriques soudés de diamètre : 100 mm.**

Localisation :

- La descente EP dans l'angle en façade nord suivant plans de l'Architecte.

##### **5.1.1 2 ♦ Tuyaux de descente de diamètre : 100 mm.**

Compris colliers et bagues de fixation.

Localisation :

- La descente EP dans l'angle en façade nord suivant plans de l'Architecte.

##### **5.1.1 3 ♦ Coudes lyonnais de diamètre : 100 mm.**

Localisation :

- La descente EP dans l'angle en façade nord suivant plans de l'Architecte.

##### **5.1.1 4 ♦ Dauphins en fonte de longueur : 1.00 m et diamètre : 100 mm.**

Compris colliers et raccordement sur regards.

Localisation :

- La descente EP dans l'angle en façade nord suivant plans de l'Architecte.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARCHITECTURE DU PAYSAGE ET DU CADRE  
DE VIE

***Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE***

## **Lot N°03 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE**

### **Sommaire**

1 GENERALITES :	2
1.1 OBJET :	2
1.2 CHANTIER A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL :	2
1.3 LIMITES DE PRESTATIONS :	2
1.4 EXECUTION DES TRAVAUX :	3
1.5 CALCULS PLANS D'EXECUTIONS :	4
2 CHARPENTE METALLIQUE :	4
2.1 PROTECTION ANTICORROSION :	4
2.2 OSSATURE PRIMAIRE :	5
2.3 OSSATURE SECONDAIRE :	5
2.4 BAC METALLIQUE :	6
3 FLOCAGES PROTECTEURS :	6
3.1 PROJECTION DE FIBRE. :	6
4 COUVERTURE EN TOLE LAQUE A JOINTS DEBOUTS :	7
4.1 ISOLATION :	7
4.2 EN LONGUE FEUILLE :	8
4.3 ACCESSOIRES :	8
4.4 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES :	10
5 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES :	10
5.1 EN ACIER GALVANISE LAQUE :	10

## ***Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES***

### **I GENERALITES**

#### **1.1 OBJET**

- 1.1 1 Le présent descriptif traite de l'ensemble des travaux de TRAITEMENTS DE FACADES pour les travaux nécessaires à la construction d'une maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie pour le compte de la communauté d'agglomération dijonnaise

#### **1.2 CHANTIER A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

- 1.2 1 - Chaque entreprise devra prendre en compte le fait que ce chantier est un chantier à faible impact environnemental.  
- L'organisation du chantier, gestion des déchets, réduction des nuisances devront être particulièrement adaptés afin de correspondre à un chantier dit "chantier propre" à faible impact environnemental.  
- Une charte dite "chantier propre" sera établie et diffusée aux entreprises dès la phase de préparation de chantier où l'entreprise devra s'engager à informer, responsabiliser et contrôler son personnel sur le respect du chantier à faible impact environnementale.

#### **1.3 LIMITES DE PRESTATIONS**

##### **1.3 1 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT GROS OEUVRE :**

Compris au lot façade isolation extérieure :

- réception des supports

Compris au lot Gros Oeuvre :

- réalisation des façades
- mise en place des moyens d'intervention (échafaudage en particulier) et mise à disposition au lot Bardage

##### **1.3 2 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT ETANCHEITE. :**

Compris au lot Traitements de façade :

- Mise en oeuvre des réhausse des acrotères existant.
- coordination pour mise en place du bardage avant les couvertines, adaptation pour mise en oeuvre des trop pleins

Compris au lot Etanchéité :

- mise en place des couvertines d'acrotères avec recouvrement du bardage, adaptation pour passage des trop pleins dans les bardages.
- Adaptation des relevé d'étanchéité avec la réhausse des acrotère existant.

##### **1.3 3 Compris au lot Traitement de façade:**

- Coordination pour mise en place du bardage au droit des menuiseries extérieures bois

Compris au présent lot Menuiserie Bois et Menuiserie Extérieur Aluminium:

- Coordination pour mise en place des menuiseries extérieures bois et façon de tablette.

##### **1.3 4 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LE LOT MENUISERIE EXTERIEURE :**

Compris au lot façade isolation extérieure :

## ***Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES***

- coordination pour mise en place de l'isolation extérieur

Compris au lot Menuiserie Extérieure :

- bavettes en recouvrement sur le bardage bois, et l'isolation extérieur

### **1.4 EXECUTION DES TRAVAUX**

#### **1.4 1 FONT PARTIE DES TRAVAUX DE BARDAGE :**

- La fourniture et pose des panneaux d'habillage y compris toutes pièces d'attache, de calage et de finition.
- La fourniture, le façonnage et la pose de tous les éléments spéciaux pour la pose des grilles de ventilation
- Toutes les pièces de finitions jugées utiles y compris celles qui ne sont pas ou sont insuffisamment décrites dans le présent CCTP.

## **2 BARDAGE EN BOIS**

### **2.1 HABILLAGE DE FACADE ISOLANT EN LAME DE BOIS DE CHEZ BCP OU EQUIVALENT.**

Comprenant :

- Isolant en fibre de bois de 200 mm d'épaisseur de type PAVATHERM de chez PAVATEX ou équivalent.
  - R mini = 5 m<sup>2</sup> .K/W
  - Une ossature primaire en bois massif traité classe 3 selon NFB 50-100, section appropriée avec traitement fongicide et insecticide à justifier. Espacement tous les 60 cm au plus.
  - Film pare pluie.
  - Ossature secondaire en bois massif traité classe 3 selon NFB 50-100, section appropriée avec traitement fongicide et insecticide à justifier.
  - l'isolation sera mise en place à 30 cm du sol minimum
  - l'isolation en pied de bâtiment, soubassement et partie enterrée sera effectué par le lot gros oeuvre.
  - Lames
  - .Caractéristiques des lames :
  - largeur des lames : 210 mm finition scié fin.
  - épaisseur : 20 mm
  - section rectangulaire
  - toutes faces rabotées
  - pose à rainure et languettes(suivant dessin de l'Architecte).
  - compris traitement des ébrasements d'ouvertures.
- Type des lames bois en pin essence epicée du Nord au choix de l'architecte de classe IV mise en oeuvre conformément au DTU 41.2.
- PV des traitements autoclave huilées suivant procédé "NATURAL", traitement thermotraité (séchage artificiel suivi d'un traitement à très haute température avec hygrométrie stabilisée) sans produit chimiques, imprégnation d'huile de lin à chaud sous vide et pression.
  - Teinte du traitement autoclave au choix de l'architecte.
  - Section des bois conforme aux règles CB 71.

## **Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES**

- Traitement du pied de bardage par une cornière en aluminium anodisé + un grillage anti rongeur, insecte et volatile. compris coordination avec le lot gros oeuvre.
- Toutes pièces spéciales pour retours sur tableaux et linteaux des menuiseries (cornières) et pour traitement des angles.
- lame d'air ventilée de 2 cm minimum pour la ventilation de la face interne du bardage.

Mise en oeuvre :

- Fourniture, montage et démontage de l'échafaudage
- Pose de l'ossature par chevilles et vis sur façade en maçonnerie, compris toutes sujétions pour ventilation de la face interne du bardage.
- Fixation mécanique de l'isolant entre les montants par des chevilles à rosaces suivant indication du Fabricant.
- Fixation du pare pluie.
- Traitement des rives par ossature continue verticale.
- Pose à rainure et à languette des éléments de bardage, compris découpe et calepinage selon détail architecte.
- Traitement des encadrements et des angles.

### **2.1 1 ♦ Bardage vertical en lames horizontales de classe III traité par autoclave + ossature bois.**

Réalisation des travaux conformément aux DTU 31.2 et 41.2.

OSSATURE BOIS :

- Montants, traverses et lisses en bois massif
- Essence : sapin, épicéa, pins, douglas
- Section : 150 x 45 mm
- Epaisseur minimale des montants : 38 mm
- Entraxe maximal des montants : 0,60 ml
- Classement mécanique : classe ST-II ou plus selon NF B 52-001, ou C-22 ou plus selon NF EN 519
- Préservation : bois traités pour un usage en classe de risques d'attaques biologiques de niveau 2, excepté pour la lisse basse fixée sur le soubassement en bois traités pour un usage en classe de risques d'attaques biologiques de niveau 3, un certificat de traitement sera délivré par l'entrepreneur
- Coupure de capillarité : barrière d'étanchéité disposée entre le soubassement et la lisse basse
- Traverse 80 x 60 en tête d'accrotère sous couvertine
- Compris toutes façons de chevêtre, encadrements pour la réalisation des ouvertures, et renfort en fermeture de cloison.

La pose sera conforme aux documents suivants:

- Avis techniques.
- Les recommandations et préconisation du fabricant.
- Les règles générales de conception et de la mise en oeuvre.
- Selon DTU et règles de l'art.
- Compris toutes sujétions pour habillage et pièces de finition au droit des endroits visibles.

## **Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES**

Nota :

- Protection en tête du bardage par une couverture, qui sera mise en oeuvre par le lot Etanchéité. Le présent lot doit la coordination des ses travaux avec le lot Etanchéité.

Localisation :

- Pour la partie au droit de la gaine de la chaufferie et ventilation suivant plans de l'Architecte.

### **2.1 2 ♦ Bardage vertical en lames horizontales de classe III traité par autoclave.**

- Caractéristiques :

Mise en oeuvre de panneaux de types CTBX pour fermeture

Localisation :

- Pour les façades suivant plans de l'Architecte.

### **2.1 3 ♦ PV sur la mise en place de bardage pour les ébrasements des ouvertures**

- Caractéristiques :

Les ébrasements seront traités en panneaux de fibre de bois tout comme les parties courantes.

Localisation :

- Au droit des ouvertures suivant plans de l'Architecte.

## **3 OUVRAGES DIVERS**

### **3.1 REALISATION D'ELEMENTS BOIS EN FACADE SUD**

#### **3.1.1 FACON DE POTEAU BOIS**

Mise en oeuvre :

- Assemblage à entailles simples ou doubles, et par boulons si nécessaire.

- Traitement de l'ensemble par produit fongicide et insecticide.

- Levage, présentation et mise en place compris toutes sujétions et accessoires de fixation.

- Fixation en extrémité par sabots métalliques en acier galvanisé fixés par éléments adaptés aux différents supports.

- Élément en bois, de catégorie III essence aux choix de l'Architecte.

- PV des traitements autoclave huilées suivant procédé "NATURAL", traitement thermotraité (séchage artificiel suivi d'un traitement à très haute température avec hygrométrie stabilisée) sans produit chimiques, imprégnation d'huile de lin à chaud sous vide et pression.

- Teinte du traitement autoclave au choix de l'architecte.

- Section des bois conforme aux règles CB 71.

- Compris toutes coordination avec le lot menuiseries extérieures aluminium pour la mise en place des murs rideaux sur ces supports.

#### **3.1.1 1 ♦ Eléments bois entre mur rideaux au droit du voile béton incliné en façade sud (éléments MEA 05 et 06).**

- Caractéristiques

## **Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES**

- élément bois de catégorie III finition huilé suivant plans de l'Architecte.
- compris toutes sujétions pour liaison avec le bâtiment existant.
- Décomposition :
  - Eléments d'environ 80 mm ép.
  - largeur de 700 mm à variable suivant adaptation au droit du voile béton suivant plans de l'Architecte.
  - compris toutes sujétions de découpe pour adaption avec l'existant, voile béton incliné et toutes sujétions pour liaison avec le mur rideau, posé par le lot menuiseries extérieures aluminium suivant plans de l' Architecte.
  - Ame centrale par panneau de section 0.35 à variable ml x 7.000 ml épaisseur 30 mm minimum + isolation de type laine de bois de 20 cm d'épaisseur en partie centrale suivant plans de l'Architecte.
  - Mise en place d'un habillage de type Verre émaillé coloré de type Emalit sur la partie basse
  - dimensions 0.35 x 1.55 ml.

### Localisation :

- Façade sud entre les éléments du mur rideau MEA 05, MEA 06 et le mur béton incliné suivant plans de l'Architecte suivant plans de l'Architecte.

### **3.1.1 2 ♦ Eléments bois entre mur rideaux en façade sud. (éléments MEA 02 et 03).**

- Caractéristiques
- élément bois de catégorie III finition huilé suivant plans de l'Architecte.
- compris toutes sujétions pour liaison avec le bâtiment existant.
- Décomposition :
  - Eléments d'environ 80 mm ép. 700 mm de large hauteur 5.10 ml
  - compris toutes sujétions de découpe pour adaption avec l'existant et toutes sujétions pour liaison avec le mur rideau posé par le lot menuiseries extérieures aluminium suivant plans de l' Architecte.
  - Ame centrale par panneau de section 0.35 ml x 5.10 ml épaisseur 30 mm minimum + isolation de type laine de bois de 20 cm d'épaisseur en partie centrale suivant plans de l'Architecte.

### Localisation :

- Façade sud entre les éléments du mur rideau MEA 02 et MEA 03 et le mur béton incliné suivant plans de l'Architecte suivant plans de l'Architecte.

### **3.1.1 3 ♦ Eléments bois entre mur rideaux en façade sud.(éléments MEA 06 et 07).**

- Caractéristiques
- élément bois de catégorie III finition huilé suivant plans de l'Architecte.
- compris toutes sujétions pour liaison avec le bâtiment existant.
- Décomposition :
  - Eléments d'environ 80 mm ép. 700 mm de large hauteur 7.00 ml
  - compris toutes sujétions de découpe pour adaption avec l'existant et toutes sujétions pour liaison avec le mur rideau posé par le lot menuiseries extérieures aluminium suivant plans de l' Architecte.
  - Ame centrale par panneau de section 0.35 ml x 7.000 ml épaisseur 30 mm minimum + isolation de type laine de bois de 20 cm d'épaisseur en partie centrale suivant plans de l'Architecte.

## **Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES**

- Mise en place d'un habillage de type Verre émaillé coloré de type Emalit sur la partie basse  
dimensions 0.35 x 1.55 ml.

Localisation :

- Façade sud entre les éléments du mur rideau MEA 06 et MEA 07 suivant plans de l'Architecte.

### **3.1.1 4 ♦ Eléments bois pour traitement de l'angle de la façade sud est.**

- Caractéristiques  
traitement d'angle de la façade sud
- élément bois de catégorie III finition huilé suivant plans de l'Architecte.
- compris toutes sujétions pour liaison avec le bâtiment existant.  
Décomposition :
  - Eléments d'environ 80 mm ép. 600 mm de large hauteur 8.60 ml  
compris toutes sujétions pour liaison avec le lot bardage
  - Eléments d'environ 80 mm ép. 450 ml de large hauteur 7.00 ml  
compris toutes sujétions de découpe pour adaption avec l'existant et toutes sujétions pour liaison avec le mur rideau posé par le lot menuiseries extérieures aluminium suivant plans de l' Architecte.
  - Ame centrale par panneau de section 0.35 ml x 7.000 ml épaisseur 30 mm minimum +  
isolation de type laine de bois pour éviter les ponts thermiques suivant plans de l'Architecte.
  - Mise en place d'un habillage de type Verre émaillé coloré de type Emalit sur la partie basse  
dimensions 0.35 x 1.55 ml.

Localisation :

- Au droit de l'angle de la façade sud est suivant plans de l'Architecte.

## **3.2 REHAUSSE EN BOIS**

### **3.2 1 ♦ Surélévation d'acrotère par tasseaux bois**

Composition :

- Mise en place de tasseaux et potelet suivant détail et plans de l'Architecte
- Traitement fongicide et insecticide.

Mise en oeuvre :

- Fixation contre murs par sabots métalliques en acier galvanisé à chaud.
- Compris toutes sujétions et accessoires de fixation.

- Caractéristiques :

- hauteur de réhausse environ 25 cm .
- épaisseur de l'acrotère à sur élevé environ 25 cm.

Localisation :

- Pour les acrotères existants suivant plans de l'Architecte.

## **Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES**

### **4 ISOLATION PAR L'EXTERIEUR**

#### **4.1 HABILLAGE DE FACADE ISOLANT EN PANNEAU DE FIBRE DE BOIS A CREPIR DE CHEZ PAVATEX OU EQUIVALENT.**

Comprenant :

- Isolant en fibre de bois de type PAVATHERM et panneau DIFFUTHERM de chez PAVATEX ou équivalent.
- Epaisseur total du complexe isolant environ 20 cm R mini = 5 m<sup>2</sup>.K/W.
- Une ossature primaire en bois massif traité classe 3 selon NFB 50-100, section appropriée avec traitement fongicide et insecticide à justifier. Espacement tous les 60 cm au plus.
- Mise en place de l'isolant à 30 cm du sol minimum.
- Film pare pluie.
- Traitement du pied de bardage par une cornière en aluminium anodisé + un grillage anti rongeur, insecte et volatile.
- Compris adaptation avec l'isolation en pied de bâtiment, soubassement et partie enterrée par le lot gros oeuvre.
- Toutes pièces spéciales pour retours sur tableaux et linteaux des menuiseries (cornières) et pour traitement des angles.

Enduit à la chaux type PAREXAL de chez Lafarge ou équivalent en 2 couches, appliqué par projection.

Aspect fini : taloché fin.suivant DTU 26-1

- Fourniture et mise en place de grillage en acier galvanisé fixé mécaniquement.
- Corps d'enduit sur une épaisseur de 30 mm.
- Couche de finition de 7 mm d'épaisseur de teintes aux choix de l'Architecte (façon de calepinage suivant plans de calepinage de l'Architecte.)
- Compris tous travaux de nettoyage et traitement des ébrasements d'ouvertures.

Mise en oeuvre :

- La mise en oeuvre sera réalisée suivant les prescriptions du fabricant.
- Toute dépose et repose éventuelle des gardes corps pour la réalisation des retours en tableaux sera à la charge de l'entreprise, compris la protection antichute conforme aux réglementations en vigueur.
- Fourniture, montage et démontage de l'échafaudage
- Pose de l'ossature par chevilles et vis sur façade en maçonnerie, compris toutes sujétions pour ventilation du complexe isolant.
- Fixation mécanique de l'isolant entre les montants par des chevilles à rosaces suivant indication du Fabricant.
- Fixation du pare pluie.
- Traitement des rives par ossature continue verticale.
- Traitement des encadrements et des angles.

#### **4.1 1 ♦ Isolation par l'extérieur en panneau de fibre de bois + finition enduit.**

Localisation :

- Pour les façades suivant plans de l'Architecte.

#### **4.1 2 ♦ Traitement des ébrasements**

## **Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES**

### **5 ENDUIT SUR MURS EXISTANTS**

#### **5.1 TRAVAUX SUR EXISTANTS.**

Mise en oeuvre :

- Mise en place des échafaudages nécessaires à l'exécution des enduits et travaux préparatoires, y compris assises stabilisées de 2 m de large.
- Tous travaux préparatoires.
- Mise en oeuvre des enduits, compris protection de tous les ouvrages contigus
- Evacuation des gravats
- Nettoyage de l'ensemble après travaux.

#### **5.1 1 ♦ Reprise d'enduit sur mur existant.**

Enduit traditionnelle à la chaux en 2 couches,, Aspect fini : taloché fin.

Mise en oeuvre :

- Piochage de l'enduit existant et dégagement des joints.
- compris réparation des bétons dégradé passivations des aciers et rebouchage par mortier de réparation.
- Nettoyage, brossage et dépoussierage des supports
- première passe du mortier Renodécor pour marouflage de l'armature compris protection de tous les ouvrages contigus
- couche de finition. épaisseur total du revêtement 3 mm minimum
- Nettoyage de l'ensemble après travaux.

Mise en oeuvre :

- reconnaissance et préparation des supports suivant le DTU 26-1

**Localisation :**

- **pour l'escalier existant**

## **Lot N°05 TRAITEMENTS DE FACADES**

### **Sommaire**

1 GENERALITES :	2
1.1 OBJET :	2
1.2 CHANTIER A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL :	2
1.3 LIMITES DE PRESTATIONS :	2
1.4 EXECUTION DES TRAVAUX :	3
2 BARDAGE EN BOIS :	3
2.1 HABILLAGE DE FACADE ISOLANT EN LAME DE BOIS DE CHEZ BCP OU EQUIVALENT. :	4
3 OUVRAGES DIVERS :	5
3.1 REALISATION D'ELEMENTS BOIS EN FACADE SUD :	5
3.2 REHAUSSE EN BOIS :	7
4 ISOLATION PAR L'EXTERIEUR :	8
4.1 HABILLAGE DE FACADE ISOLANT EN PANNEAU DE FIBRE DE BOIS A CREPIR DE CHEZ PAVATEX OU EQUIVALENT. :	8
5 ENDUIT SUR MURS EXISTANTS :	9
5.1 TRAVAUX SUR EXISTANTS. :	9